



LE DEVOIR

La Fête nationale célébrée dans la paix



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CES CINQ Ontariens d'origine sud-asiatique sont venus souhaiter hier aux Québécois une joyeuse «St. John the Baptist». «Nous sommes venus célébrer avec vous votre Fête nationale. Nous voulons en même temps célébrer la paix», a déclaré au Devoir Ghulam Murtaza, assistant directeur à l'Adam International Assistance Program, une organisation canadienne pour la défense des droits humains. M. Murtaza et ses amis ont fêté la Saint-Jean sous un soleil torride dans l'une des nombreuses fêtes de quartier organisées par les citoyens montréalais. Plusieurs résidents ont participé à différentes activités dans leur quartier pour souligner la Fête nationale, malgré la chaleur intense. Nos informations en pages A 2 et A 3.

Irak: la coalition essuie 25 attaques en 24 heures

Six morts et huit blessés dans les seuls rangs britanniques

D'APRÈS ASSOCIATED PRESS ET L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Fallujah — Les fidèles du régime déchu de Saddam Hussein continuent d'attaquer les forces de la coalition conduites par les États-Unis en Irak. Celles-ci ont été la cible de 25 attaques en 24 heures. Hier, six soldats britanniques sont morts et huit autres ont été blessés dans deux attaques distinctes à quelques kilomètres l'une de l'autre à Al-Amarah, au nord de Bassora. C'est dans le premier affrontement que les soldats sont morts. Selon le ministre britannique de la Défense, Geoff Hoon, ils «étaient membres de la police militaire royale qui s'occupait de l'entraînement de la police locale irakienne».

VOIR PAGE A 8: ATTAQUES

Une majorité d'Américains sont en faveur d'une intervention en Iran

REUTERS

Washington — Un sondage publié hier montre qu'une majorité d'Américains seraient favorables à une intervention militaire de leur pays contre l'Iran pour empêcher de se doter d'armes nucléaires mais qu'ils s'inquiètent également de plus en plus du nombre de victimes américaines en Irak. Selon ce sondage commandé par le Washington Post et ABC, 56% des personnes interrogées soutiendraient une intervention de l'armée américaine pour empêcher l'Iran de développer des armes nucléaires alors que 38% s'y opposeraient.

VOIR PAGE A 8: AMÉRICAINS

Le FIJM à l'extérieur

Prospecteurs d'inconnu

Le plus fameux ancien chroniqueur de rock en ville. Un baroudeur au grand cœur. Une p'tite vive d'esprit. À eux trois et rien qu'à eux trois, Laurent Saulnier, Dan Behrman et Caroline Johnson dénichent, choisissent et engagent les quelque 350 artistes et groupes d'artistes qui occuperont à partir de demain midi et jusqu'à minuit dimanche 6 juillet les scènes extérieures du Festival international de jazz de Montréal. Travail de fous. Ils le sont un peu. Fous furieux de musique. Mais comment font-ils?

SYLVAIN CORMIER

Le bureau de Laurent Saulnier, vice-président à la programmation du FIJM (et des FrancoFolies), est trois fois plus petit que celui d'André Ménard. Logique toute mathématique. Sous le nom de Ménard, dans le programme gratuit du festival, il est écrit: «Premier VP, cofondateur et directeur artistique». Trois titres, trois fois la superficie. Mais chez Saulnier comme chez Ménard s'empilent les compacts. Ceux de Ménard sont plutôt rangés, alors que des piles de disques plus ou moins vertigineuses composent sur le bureau de Saulnier une sorte de centre-ville en miniature. Belle représentation du FIJM, me dis-je. Entre les piles, on aperçoit un coin du vrai centre-ville, angle Saint-Urbain et Sainte-Catherine, l'un des seuls du site où aucune scène n'a pignon (cel-

le des spectacles de jazz lounge est un peu plus à l'est sur la Catherine, passé le TNM).

Qu'importe. Saulnier, de toute façon, ne sera pas beaucoup dans son bureau. Dan Behrman et Caroline Johnson dans les leurs non plus. Ils arpenteront le quadrilatère. Le trio de choc de la programmation des scènes extérieures sera partout, tâtant les poulx, colmatant les fuites, jaugeant les foules, mesurant le succès ou l'insuccès de «ses» artistes. «Ce qui est le plus fabuleux», dit Behrman en souriant chaleureusement à travers les gratte-ciel de disques, c'est de voir des gens partir dès le spectacle fini pour aller s'acheter l'album de l'artiste au disquaire du site. Saulnier offre un exemple: «L'an dernier, il y a un gars qui s'appelle Anthony Gomes [guitariste de blues] qui, le soir de son show, a vendu 200 "plates"».

VOIR PAGE A 8: FIJM



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Dan Behrman, Caroline Johnson et Laurent Saulnier, le trio de choc de la programmation des scènes extérieures du FIJM.

Fruits et légumes préviennent le cancer

Pour la première fois, une vaste étude scientifique en fournit la preuve

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Paris — La consommation de cinq fruits et légumes chaque jour prévient le cancer. Une grande étude épidémiologique menée pendant huit ans sur 13 017 Français présumés en bonne santé vient d'en fournir la preuve scientifique.

Dénommée Su.Vi.Max, pour supplément en vitamines et minéraux, cette étude est en effet la première dans le monde à démontrer qu'un apport adéquat de vitamines et de minéraux antioxydants contenus dans les fruits et légumes peut réduire l'incidence des cancers et la mortalité dans la population d'un pays industrialisé. De nombreuses études antérieures ont bien établi une relation entre le mode d'alimentation et l'apparition de certaines maladies, mais aucune n'avait la rigueur méthodologique de l'étude Su.Vi.Max.

Pour cette dernière, 7886 femmes âgées de 35 à 60 ans et 5141 hommes de 45 à 60 ans ayant un statut socioprofessionnel et un niveau d'éducation comparables ont été recrutés et répartis par tirage au sort en deux groupes égaux. Les uns ont reçu quotidiennement une capsule contenant un cocktail d'antioxydants à des doses nutritionnelles, auxquelles on peut avoir accès par une alimentation riche en fruits et légumes. Les autres se sont vu administrer une capsule neutre à titre de placebo. Les volontaires ignoraient la catégorie de capsules qu'ils absorbaient.

VOIR PAGE A 8: CANCER

INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 6	Météo	B 6
Bourse	B 2	Monde	A 5
Carrières	A 4	Mots croisés	B 6
Culture	B 7	Sports	B 6
Économie	B 1	Télévision	B 8



La grande épopée du peuple wendat

Francine Lemay
Nenduca et la magie des peuples

FRANCINE LEMAY
NENDUCA
ET LA MAGIE
DES PEUPLES

COLL. GRANDES HISTOIRES
324 PAGES • 18,95 \$

• LA FÊTE NATIONALE •



À n'en pas douter, ce garçon était heureux d'être de la fête en participant au défilé de nuit.

PATRICK SANSAÇON LE DEVOIR

La nuit des Québécois

ALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

C'était fort le long de la rue Notre-Dame, lundi soir, à l'occasion du cinquième défilé nocturne de la Saint-Jean-Baptiste. Plus de 200 000 personnes ont envahi le Vieux-Montréal, entre les rues McGill et de Lorimier, soit 25 000 de plus que l'an dernier, selon l'organisation. Pour séduire les fêtards, les créateurs avaient mis l'accent cette année sur le jeu de lumière, question «d'éviter les trous visuels entre les différents tableaux».

C'est l'ancienne voix de La Botine souriante, Yves Lambert, qui a eu l'honneur d'ouvrir le cortège avec le tableau *Le Conteur*. Assis au sommet de l'un des chars allégoriques du défilé, le chanteur semblait en grande forme. Mais, comme pour toutes les autres personnalités chargées de s'adresser à la foule, la piètre qualité du son rendait l'écoute particulièrement ardue. Certains passages étaient carrément cacophoniques, avec une musique qui l'emportait haut la main sur les paroles.

Les autres séquences étaient les suivantes: *En marche pour la paix*, avec des danseurs tout de blanc vêtus; *Urbanité en musique*, sur des airs de hip-hop; *Images du pays*, avec des projections de paysages sur une toile blanche; et *Parler d'un pays*, avec des discours toujours aussi inaudibles de Marcel Sabourin. Un spectateur a d'ailleurs fait remarquer que les mots pays et Québec se prononçaient toujours plus facilement lors de la fête nationale.

Près de 700 figurants ont pris place dans les différents tableaux, dont 333 danseurs, alors que plus de 350 bénévoles ont assuré le déroulement de l'événement. Des gens comme Marguerite Caron qui trouvent important de participer à la Fête nationale. Cette dernière faisait d'ailleurs partie du défilé pour la cinquième fois. «L'ambiance est géniale, dit-elle, quelques minutes avant le départ. C'est notre fête et je trouve important de mettre mon grain de sel.»

Chacun y a effectivement mis du sien. Comme c'est désormais la coutume dans ce genre de rassemblement, il est permis d'afficher ses couleurs. Les employés du Vieux-Port en lock-out, vêtus de vert, banderoles en main, en ont profité pour faire passer leur message. Un peu plus loin, quelques nostalgiques des Nordiques de Québec arboraient fièrement leurs



PATRICK SANSAÇON LE DEVOIR

Les danseurs étaient omniprésents lors du défilé qu'ont regardé environ 200 000 personnes.

chandails, alors qu'un optimiste y allait de sa preuve d'amour pour les Expos. Les drapeaux fleurdelisés sont toujours à la mode en ce jour de célébration et les vendeurs s'en donnaient à cœur joie. Particulièrement celui qui avait eu la bonne idée d'offrir l'emblème et une bouteille d'eau pour un seul prix! La brise rafraîchissante qui soufflait sur le parcours a d'ailleurs fait grand plaisir aux spectateurs, puisque le mercure ne semblait pas vouloir fléchir.

Parmi la foule bigarrée, typiquement montréalaise, Alexandre Bastien et Geneviève Cantin avaient fait le voyage de Québec pour l'événement. «J'en ai beaucoup entendu parler et je me suis dit que je pouvais bien manquer le party sur les plaines d'Abraham cette année et venir fêter à Montréal», raconte Geneviève Cantin. Et le verdict? «C'est un bel événement, même si j'aurais aimé plus de chars allégoriques. Les danseurs sont bons, mais ce n'était

pas assez grandiose.» Jonathan Deraspe, de Montréal-Nord, abonde en ce sens; même s'il a bien apprécié les thématiques qu'introduisaient le musicien Tomàs Jensen et les groupes Mauvais Sort et Faux Monnayeurs. Le défilé se terminait d'ailleurs avec des prestations musicales endiablées pour traverser minuit et clore l'événement la journée de la Saint-Jean-Baptiste... En se disant «A tantôt» pour le spectacle au parc Maisonneuve.



L'homme qui crachait des flammes.

PATRICK SANSAÇON LE DEVOIR

20% à 50%

Solde d'été



1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442

Émotions et surprises dans la Vieille Capitale

DAVID CANTIN

Québec — Du vibrant hommage à Félix Leclerc à la présence inattendue de Robert Charlebois, on peut dire que les quelque 200 000 personnes (environ 40 000 de plus que l'an dernier) réunies sur les plaines d'Abraham ont eu droit à une Fête nationale très spéciale. Pour une cinquième année consécutive à Québec, l'animateur et homme-orchestre Normand Brathwaite ainsi que sa bande d'artistes venaient célébrer la chanson francophone québécoise dans le cadre du grand spectacle de la Saint-Jean-Baptiste. Avec Charlebois dans les parages lundi soir, l'événement populaire a connu un succès grandiose.

La chaleur était au rendez-vous pour cette édition 2003 de la Fête nationale dans la capitale, qui a donné lieu à de très beaux moments. C'est sur une note assez rock que le spectacle a débuté, avec un Sébastien Plante des Respectables en grande forme. Après les discours d'usage, où l'on a notamment rendu un hommage plutôt bref à Pierre Bourgault, les gens pouvaient enfin célébrer avec une équipe sur scène qui débordait d'enthousiasme. Sous la direction de Guy Bolduc, entre 21h et minuit, les Sylvain Cossette, Sébastien Plante, Luck Merrill, Luce Dufault, Mélanie Renaud, Kim Richardson, Ima et Véronique Dicaire venaient appuyer un Brathwaite égal à lui-même.

La célébration a vraiment pris

son envol alors que les chanteurs ont entamé un «pot-pourri de chansons de char» avec des morceaux connus tels *Dolorès* ou *Les Chemins d'été*. Comme le veut la tradition, chacun est venu faire son petit tour de piste. Avec une soixantaine de chansons en l'espace de trois heures, le rythme changeait constamment avec un certain plaisir dans l'air. La plupart des interprètes se sont bien tirés d'affaire, notamment Mélanie Renaud et Luce Dufault qui ont d'ailleurs fait preuve de beaucoup de charisme. Le porte-parole officiel de la Fête nationale cette année, Luck Merrill, semblait quant à lui plutôt à son aise.

Félix Leclerc

Parmi les moments à retenir,

on insiste d'abord sur la présence du neveu de Félix, Gaétan Leclerc, qui est venu rappeler avec tendresse le 15^e anniversaire de la mort du grand chansonnier. Avec l'aide des Mélanie Renaud, Sébastien Plante et autres invités, ces classiques vibraient de manière très contemporaine. Les Respectables, originaires de Québec, ont également fait bonne figure dans un contexte comme celui de la Fête nationale. La réaction du public était assez incroyable. Par contre, est-ce qu'on avait réellement besoin du dernier succès de Caroline Néron?

Le meilleur allait toutefois arriver à la fin avec un bref segment autour de *L'Osstidcho*, de même que la venue sur scène de Robert Charlebois. À la mémoire de Pierre Bourgault, il a livré

avec beaucoup d'émotion une version honnête de *Entre deux joints*. La foule semblait apprécier. Ensuite, Charlebois s'est même permis un *Ordinaire* seul au piano. Un autre temps fort du spectacle sur les Plaines.

Quand les hommes...

Enfin, le gang au complet est venue chanter en chœur *Quand les hommes vivront d'amour* de Raymond Lévesque: À partir de minuit, c'était au tour des très populaires Cowboys fringants de venir prendre la relève au grand plaisir des nombreux amateurs du groupe sur place. Malgré une foule aussi vaste, aucun incident majeur n'a été rapporté. Avec une température pareille, le cœur était vraiment à la fête à Québec.

LE DEVOIR

LA FÊTE NATIONALE

Les quartiers célèbrent la nation

Jeunes et vieux, originaires de l'Abitibi ou du Pérou, les Québécois ont sué à grosses gouttes pour saluer le drapeau

GENEVÈVE
OTIS-DIONNE
LE DEVOIR

Les Montréalais ont célébré hier la Saint-Jean-Baptiste sous un soleil de plomb dans une centaine de fêtes de quartier qui offraient différentes activités aux adultes et aux enfants pour souligner la Fête nationale. La chaleur intense qui pesait sur tout le Québec a découragé certains citoyens à se joindre aux festivités locales, mais de nombreux courageux, armés d'une bouteille d'eau, ont affronté la vague de chaleur pour festoyer en compagnie d'autres Québécois.

Les enfants, moins incommodés par la chaleur que les adultes semble-t-il, couraient d'une activité à l'autre dans les différentes fêtes. Maquillage, sculpture de ballons, concours de dessin, magiciens, clowns et jeux d'adresse divertissaient les petits. Dans de nombreux quartiers, des tuyaux d'arrosage ont été déployés pour rafraîchir les gens.

De la bière froide était également offerte aux adultes pour les aider à supporter la température élevée. Pour les fringales, les traditionnels hot-dogs grillaient sur les barbecues et les épis de maïs bouillaient dans d'immenses chaudrons. Des hommages au drapeau et des discours patriotiques étaient aussi au menu.

Des fêtes qui célèbrent la diversité culturelle

Plusieurs fêtes de quartier ont souligné la diversité culturelle de leurs citoyens. À Côte-des-Neiges, des artistes roumains ont fait vibrer la foule sous des airs typiques de leur pays. L'arrondissement Ville-Marie proposait aux Québécois de la musique latino-américaine et de la danse flamenco. Musique et danse hip-hop étaient à l'honneur à Ahuntsic, ainsi que de la danse africaine et haïtienne.

La fête du quartier Parc-Extension offrait un magnifique tableau de la diversité culturelle de ses résidents. La conseillère municipale Mary Deros participait aux festivités de son quartier. «Parc-Extension est un merveilleux quartier, a-t-elle souligné, et nous sommes très chanceux d'avoir 75 différentes communautés ethniques qui l'habitent. C'est beau de voir tout le monde venir participer à la fête.»

Riffat Khaen, une Québécoise d'origine indienne, était très fière de participer à la Fête nationale. «La Saint-Jean-Baptiste, c'est aussi notre fête. Notre communauté aime beaucoup les Québécois et notre objectif est de nous intégrer dans la communauté québécoise et de partager avec elle nos richesses.» Fanny Sanchez, d'origine péruvienne et Québécoise depuis seulement un an, ajoutait que «la Fête nationale, c'est aussi l'occasion pour les nouveaux arrivants de rencontrer les gens et de connaître davantage la culture québécoise.»

Sayema Leez, responsable de la Société internationale du Bangladesh, abonde dans ce sens: «La Saint-Jean, c'est notre fête. Les festivités, c'est une chance pour les nouveaux immigrants de se mélanger avec les différentes cultures et les Québécois.» Assise sous un chapeau pour se protéger du soleil, Mme Leez et plusieurs femmes de sa communauté offraient aux curieux de se faire peindre de très beaux motifs au henné sur les mains, comme c'est la coutume dans les pays sud-asiatiques lors des jours de fête.

Amir Khadir, candidat de l'Union des forces progressistes (UFP) lors des dernières élections dans Mercier, observe «qu'il y a une grande transformation en ce qui concerne la Fête nationale du Québec et c'est très appréciable. On remarque qu'il y a une plus grande inclusion et une plus importante participation des différentes communautés culturelles. Elles sentent qu'elles font partie d'un peuple, qu'elles sont impliquées dans la Fête nationale. C'est comme ça que l'on devient souverainiste ou attaché à un pays, poursuit M. Khadir. C'est quand, sur le plan affectif, on tisse des liens avec la communauté d'accueil dans des événements comme la Saint-Jean-Baptiste». M. Khadir participait avec d'autres membres de l'UFP à un pique-nique au parc Lafontaine.

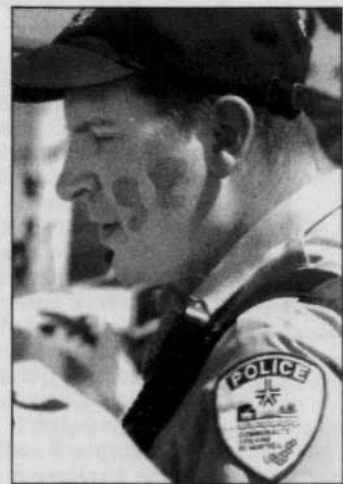
Souligner la richesse de la culture québécoise

La musique québécoise était également à l'honneur dans plusieurs fêtes de quartier. Au parc Van Horne, La Grande Virée a fait danser la foule. Rue Saint-Viateur (entre Saint-Urbain et Jeanne-



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Que ce soit dans Ahuntsic, qui résonnait aux accents africains et haïtiens, ou dans Côte-des-Neiges, qui montrait les couleurs roumaines, ou encore dans Hochelaga-Maisonneuve, qui rendait hommage à la chanson québécoise, les Québécois de tous âges et de toutes origines ont manifesté leur fierté d'appartenir à cette nation.



Mance) dans le Mile-End, des groupes québécois se sont succédé sur deux différents scènes, pour le plus grand plaisir des promeneurs. A Hochelaga-Maisonneuve, un spectacle complet a été consacré à la chanson québécoise. Des audacieux ont également tenté quelques pas de danse québécoise folklorique sous l'œil amusé de véritables connaisseurs dans différentes fêtes.

Véritable hommage au théâtre québécois, les résidents du Plateau

Mont-Royal ont fait hier soir une lecture des *Belles-Sœurs* nichés sur leurs propres balcons. «Nous voulions rendre hommage à la culture québécoise et prendre possession pour la Fête nationale de ce qui nous appartient: la ruelle», explique l'organisateur de l'événement, André Bernard Guévin.

En soirée, certains résidents ont poursuivi les célébrations dans leur quartier, tandis que d'autres ont envahi le parc Maisonneuve pour le traditionnel spectacle de la Fête nationale à Montréal. La Volée d'Castors a réchauffé la foule avant l'arrivée de Daniel Boucher à 21h. Michel Pagliaro, France D'Amour, Ariane Moffat, Steve Hill, Richard Petit, Diane Tell, Patrick Normand, Michel Cusson, Sao et Claude Gauthier se sont succédé sur la scène en offrant des grands classiques, des succès actuels et des pots-pourris à la foule.

Daniel Boucher et Claude Gauthier ont salué le géant de l'île, Félix Leclerc, qui est décédé il y a déjà quinze ans. Montréal a également renoué avec la tradition du texte patriotique, qui a été livré par Marcel Sabourin, Marie Tifo et Hugo Saint-Cyr. Les trois comédiens ont tracé l'évolution du Québec selon leur âge et leur regard.



Notre chambre de la collection Authentique vous est offerte à 15% de réduction pendant la période estivale. Il ne vous reste plus qu'à choisir votre couleur.

Venez vite profiter de notre offre

Patrimoine en fleurs



3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Bernard Lord conserve sa majorité

(PC) — Les conservateurs de Bernard Lord, au Nouveau-Brunswick, ont conservé de justesse leur majorité d'un siège: un dépouillement judiciaire dans la circonscription de Kennebecasis a confirmé hier la victoire de leur candidat, qui l'emporte officiellement par seulement 18 voix. Le juge John Turnbull, de la Cour du banc de la reine du Nouveau-Brunswick, a dirigé le dépouillement des votes exprimés dans Kennebecasis aux élections provinciales du 9 juin dernier. Brenda Fowlie, la candidate conservatrice dans cette circonscription, a été déclarée gagnante par 18 voix. Elle a recueilli les suffrages de 3265 électeurs, son adversaire libéral, Murray Driscoll, en a obtenu 3247, et le candidat néo-démocrate, 970 voix. M. Lord semblait soulagé lorsqu'il a félicité Mme Fowlie pour la confirmation de sa victoire. «Le processus est complet, le verdict est rendu et maintenant, nous allons recommencer à nous occuper des affaires du gouvernement.»

Priorité à la santé et à la péréquation

(PC) — La santé et la péréquation seront les priorités des ministres des Finances du pays lors des entretiens qu'ils tiendront cette semaine à Halifax. Les argentiers se réuniront pendant deux jours, aujourd'hui et jeudi, et ils en profiteront pour discuter du plan de financement pour les soins de santé qui a été élaboré lors de la rencontre des premiers ministres tenue en février dernier. Le nouveau financement alloué à la santé prévoit une augmentation des transferts venant d'Ottawa, mais le montant est de beaucoup inférieur à ce que demandaient les premiers ministres des provinces. Le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse, Neil LeBlanc, a indiqué hier que le temps est venu pour le gouvernement fédéral de confirmer que les 2 milliards promis seront bel et bien disponibles. Les ministres des Finances profiteront aussi de leurs entretiens pour parler de l'impact des impôts sur la compétitivité des provinces ainsi que de la flambée du dollar canadien et de la faiblesse de l'économie américaine. La morosité du climat économique aux États-Unis a forcé une révision à la baisse des prévisions de croissance pour la prochaine année.

Découverte majeure dans la lutte contre le cancer

(AFP) — Un nouveau traitement contre le cancer, mis au point en Australie, va être testé dans des grands hôpitaux d'Europe et des États-Unis après avoir été qualifié hier de découverte majeure lors d'une conférence médicale à Washington. Ce traitement, qui pourrait être disponible d'ici deux ans, stimule le système immunitaire du corps humain pour qu'il produise plus de cellules T capables de lutter contre le cancer et, potentiellement, contre le virus VIH du sida. Les recherches ont été menées à l'université Monash de Melbourne, avec le soutien d'une société de biotechnologie, Norwood Abbey, et leur résultat a été rendu public lundi à Washington par le premier ministre de l'État australien de la Victoria, Steve Bracks, lors d'une conférence mondiale sur la biotechnologie, Bio 2003. Quatre hôpitaux américains, un hôpital britannique et un hôpital suisse ont accepté de tester ce traitement sur des patients souffrant d'un cancer au cours de l'année à venir tandis que des hôpitaux suisses, en partenariat avec l'Institut national de la santé américain, vont le tester sur des personnes atteintes du sida. «C'est une première mondiale en matière de traitement du cancer», a déclaré Steve Bracks. La société Norwood Abbey de Melbourne, qui a investi 4 millions \$US dans ce projet, a indiqué qu'elle envisageait un partenariat avec une société internationale et que, sous réserve du succès des essais humains, le traitement serait disponible d'ici deux ans. Il permet de renforcer le système immunitaire en rajoutant le thymus qui se détériore avec l'âge, avec des effets secondaires minimes en dehors d'irritations de la peau et de bouffées de chaleur, a indiqué Peter Hansen, directeur général de Norwood Abbey.

Crise du logement

Le 1er juillet sera moins chaud qu'en 2002

LE DEVOIR ET LA PRESSE CANADIENNE

Le 1er juillet s'annonce moins chaotique qu'au cours des deux dernières années dans les villes de Montréal et Québec.

Dans la Vieille Capitale, où la Croix-Rouge assume le soutien aux sans-logis, la situation est actuellement sous contrôle. Parce qu'il s'y est pris tôt et qu'il a étalé son intervention sur une plus longue période, l'organisme croit bien pouvoir répondre aux attentes des locataires dans le besoin.

«Nous sommes en train de devancer la crise. À sept jours de la date fatidique, les gros cas problèmes nous ont déjà été signalés et ils sont déjà assimilés. Nous tentons de devancer les déménagements et les entreposages afin de garder la période du 31 juin et 1er juillet pour faire face à des situations d'urgence», explique le coordonnateur du dossier à la Croix-Rouge, François Larochelle. Alors que l'organisme prévoyait devoir effectuer entre 80 et 90 déménagements autour du 1er juillet, il estime qu'il n'en restera qu'une quinzaine.

Depuis le 3 juin, la Croix-Rouge est venue en aide à plus de 300 personnes, qu'il s'agisse de déménagement, d'entreposage ou d'hébergement temporaire. Présentement, une quarantaine de personnes ont trouvé un refuge temporaire, à l'Université Laval et à la Maison Jésus-Ouvrier, notamment, le temps qu'elles trouvent un toit pour l'année. Une banque de 280 logements disponibles est aussi mise à la disposition des sans-logis de la capitale.

Les choses se passent tellement bien à Québec qu'on a embauché moins de personnel que prévu, a ajouté M. Larochelle.

À Montréal, le centre de coordination des mesures d'urgence n'a commencé à prendre ses premiers appels que le 16 juin. Déjà 1600 personnes ont formulé une demande d'information ou d'aide en composant la ligne téléphonique d'urgence 868-GITE. L'an dernier, la Ville avait reçu 250 demandes d'hébergement d'urgence et on se prépare cette année à recevoir 400 ménages. Mais une semaine après l'ouverture du bureau, on n'a dû traiter que 80 demandes d'hébergement temporaire, a indiqué une porte-parole de la Ville, Nadia Seraiocco.

Outre l'hébergement d'urgence, la Ville dispose aussi d'une banque d'environ 200 logements pour venir en aide aux victimes de la crise.

Suppléments au loyer

En mai, le gouvernement Charest annonçait des mesures d'urgence d'aide directe, d'un montant de 5,7 millions de dollars, pour atténuer les effets de la crise annuelle du logement.

On prévoit notamment que 1500 locataires pourront recevoir de l'État un chèque pouvant aller jusqu'à 300 \$ par mois, pendant un an, pour s'offrir un logement qui serait autrement au-dessus de leurs moyens. Des 1500 subventions disponibles, 820 sont réservées aux locataires de Montréal et une centaine à ceux de Québec.

Déjà, à Montréal, 815 ménages ont demandé le supplément de loyer et 361 ont été jugés admissibles. À Québec, 27 suppléments au loyer ont été accordés et une trentaine de dossiers sont encore à l'étude. Les demandes sont évaluées entre autres en fonction du revenu du ménage. Le coordonnateur de la Croix-Rouge à Québec estime que la centaine de suppléments au loyer prévus devrait répondre à la demande.

François Saillant, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), convient que la crise appréhendée devrait être moins importante que ce qui avait été anticipé. «C'est sûr que les mesures en place sont des mesures qui devraient être suffisantes pour traverser le 1er juillet et faire en sorte que ses effets se fassent moins sentir», a-t-il dit lors d'un entretien téléphonique.

Mais il s'empresse d'ajouter qu'il est «tout à fait anormal» de voir autant de gens obligés de demander de l'aide pour se loger.

M. Saillant se dit inquiet de la situation ailleurs que dans les grands centres, dans les municipalités où le taux d'occupation dépassait la limite fixée par le gouvernement — 1,5 % — pour avoir droit aux mesures d'aide. Il donne l'exemple de Sherbrooke, où le taux d'occupation est de 1,6 %, qui se demande comment venir en aide à ses locataires dans le besoin. A Montréal, le taux d'occupation n'est que de 0,7 % et il est de 0,3 % à Québec, alors que le point d'équilibre se situe autour de 3 %.



Manon Cornéliier

L'arroseur arrosé

J'avais promis de se battre jusqu'au bout, mais la pression publique a eu raison de lui. George Radwanski, commissaire à la protection de la vie privée, a annoncé lundi qu'il démissionnait de son poste, dix jours après que le comité parlementaire des opérations gouvernementales a fait savoir, dans un rapport intermédiaire, qu'il avait perdu confiance en lui.

Se sentant poussé vers la sortie, M. Radwanski a déploré «l'actuel climat de diffamation» qui entoure sa personne et qu'il attribue à un «ressac politique» provoqué par son style agressif et indépendant. Il a nié avoir délibérément induit le Parlement en erreur et dénoncé le traitement que lui a réservé le comité. Ce dernier lui a refusé le droit de se défendre publiquement alors que des bribes de témoignages entendus à huis clos ont coulé dans les médias et servi à le discréditer.

Le commissaire n'a pas tort quant à la façon de faire du comité, mais il se trompe sur le fond. Sa défense vigoureuse et efficace du droit au respect de la vie privée ne lui a jamais valu de reproches. Au contraire, les partis d'opposition et même des députés libéraux s'y référaient régulièrement pour exiger des correctifs du gouvernement. On peut même dire qu'à ce chapitre, son départ représente une perte pour les citoyens, surtout si son remplaçant ne se révèle pas aussi infatigable.

M. Radwanski se trompe pour une autre raison. Les libéraux membres de ce comité sont parmi les plus indépendants du caucus et tous les députés des partis d'opposition partagent leur jugement sur son absence de transparence. Ils n'ont aucun intérêt à protéger le gouvernement contre un commissaire agressif. Au contraire!

Il est à noter que l'attitude de M. Radwanski suscite l'agacement depuis longtemps au sein du comité. L'hiver dernier, son président Reg Alcock se plaignait déjà du fait que le commissaire faisait fi des parlementaires, ses patrons. Les députés prenaient souvent connaissance de ses prises de position par les médias. Aucun autre officier du Parlement n'agissait de la sorte, soutenait M. Alcock.

Ces écarts n'auraient pu justifier la conclusion du comité. Ce sont les propres méthodes de travail de M. Radwanski qui ont conduit au désaveu unanime. On lui reproche d'avoir altéré une lettre avant de la remettre au comité — une erreur, de dire le principal intéressé — et d'avoir oblitéré certaines informations sur ses relevés de dépenses de repas et de voyage. Le caractère extravagant de certaines dépenses, dont un repas à 444 \$, et sa gestion contestée du personnel ont fait sourciller, mais il ne s'agit pas du cœur du litige. Le comité a d'ailleurs référé le premier dossier à la vérificatrice générale et demandé à la Commission de la fonction publique de revoir les pratiques d'embauche et de promotion du commissaire.

Les membres du comité s'intéressaient, eux, à la reddition de comptes de M. Radwanski, à l'exactitude des données fournies et à la transparence. Et c'est à ce chapitre qu'il a failli, selon eux, ce qui a miné sa crédibilité et brisé le lien de confiance. En tant que chien de garde du gouvernement, il pouvait difficilement dans ces circonstances rester en poste.

Le cas de M. Radwanski n'est toutefois qu'une illustration d'un problème plus large qui affecte le Parlement. Depuis plus de dix ans, les députés ont négligé certains de leurs rôles essentiels: l'examen minutieux des crédits gouvernementaux et la supervision des officiers du Parlement. Résultat: personne ne gardait l'œil sur les chiens de garde.

En fait, les députés ont toujours manifesté une confiance quasi aveugle à l'endroit de la vérificatrice générale, de la commissaire aux langues officielles, du directeur général des élections, du commissaire à la protection de la vie privée et du commissaire à l'information. Si les trois premiers ont joui de l'attention plus soutenue de certains comités, les deux derniers ont été réellement négligés par le comité de la Justice dont ils relevaient. Leurs rapports annuels ont été boudés pendant des années. On ne les invitait presque jamais à témoigner, ce qui faisait toutefois l'affaire de M. Radwanski.

Une poignée de députés s'en est longtemps inquiété mais il leur a fallu des années pour obtenir la création d'un comité dédié à l'examen des crédits et à la supervision des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée.

Le comité des opérations gouvernementales a été créé en juin 2002 et a démarré ses travaux il y a environ six mois. Une de ses premières tâches a justement été de revoir les crédits et l'administration des commissariats. C'est cet exercice qui, ajouté à la dénonciation d'un employé du commissariat, a mené à un examen plus attentif des pratiques de M. Radwanski.

On peut supposer qu'on n'en serait pas arrivé là si les députés avaient toujours fait leur travail de façon adéquate. Les parlementaires ont, en quelque sorte, récolté ce qu'ils ont semé avec leur négligence.

L'épisode Radwanski, une première dans l'histoire canadienne, est une leçon pour tous les parlementaires qui ont tendance à vouloir multiplier ces postes d'officiers du Parlement. Ils sont d'ailleurs sur le point de créer le poste de commissaire à l'éthique. Il serait temps, notait M. Alcock la semaine dernière, de clarifier et d'uniformiser les mécanismes de reddition de comptes de ces agents indépendants. Encore faut-il que les députés sachent et veuillent les faire respecter.

Il faudrait aussi renforcer la façon de les nommer. Il ne s'agit pas de mettre en doute l'intégrité des officiers actuels mais d'éviter la répétition de l'affaire Radwanski. Il en va, au bout du compte, de l'intégrité et de la crédibilité d'institutions devenues essentielles pour tenir le gouvernement responsable.

mcornellier@ledevoir.com

La chronique de Manon Cornéliier fait relâche pour l'été. Elle reprendra sa place habituelle en septembre prochain.

Cauchon invite les provinces à le suivre sur la voie du mariage gay

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les provinces doivent se faire à l'idée des mariages entre conjoints de même sexe, soutient le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, qui les invite à reconnaître sans plus tarder ce genre d'union.

En décidant de ne pas en appeler du jugement de la Cour d'appel de l'Ontario, la semaine dernière, le gouvernement fédéral faisait sienne la position du tribunal qui concluait qu'il était discriminatoire de refuser le mariage aux couples homosexuels. Des tribunaux de la Colombie-Britannique et du Québec en étaient arrivés à la même conclusion.

«Partant de ça, ça devient une réalité légale [...] une réalité pancanadienne. Alors moi, ce que je dis, c'est que j'invite sans aucun doute les provinces à reconnaître cette réalité», a souligné le ministre en entrevue à la Presse canadienne.

M. Cauchon doit présenter d'ici quelques semaines un avant-projet de loi modifiant la définition actuelle du mariage, un texte qui sera soumis à la Cour suprême

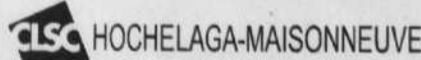
du Canada qui se prononcera sur sa validité.

La majorité des provinces ont déclaré qu'elles ne s'objecteraient pas à ce changement mais la plupart ont ajouté qu'elles n'avaient pas l'intention de précipiter la célébration de mariages entre conjoints de même sexe avant l'entrée en vigueur du projet de loi. Seul l'Ontario, en vertu du jugement exécutoire de la Cour d'appel, doit reconnaître immédiatement les mariages gays.

L'Alberta, par la voix de son premier ministre Ralph Klein, s'est avérée la province la plus opposée à l'annonce du fédéral, affirmant ne pas vouloir reconnaître les mariages de couples de même sexe. Martin Cauchon dit ne pas vouloir partir en guerre pour convaincre les récalcitrants. Les provinces devront tôt ou tard respecter la compétence du fédéral et appliquer la loi, a répété le ministre.

Pressés de se passer la bague au doigt, des couples tentent cependant de forcer des provinces à reconnaître tout de suite les mariages. En Alberta et au Nouveau-Brunswick, des couples ont entrepris des démarches judiciaires pour forcer la main à leur gouvernement provincial.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Afin d'assurer le développement et la gestion optimale de ses programmes, activités et ressources, le CLSC recherche :

COORDONNATEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sous l'autorité du directeur de l'établissement assure l'encadrement général des fonctions reliées aux ressources financières, matérielles et informationnelles. Selon l'évolution du plan d'organisation pourrait éventuellement être responsable du volet des ressources humaines de l'établissement. Le CLSC est doté d'un budget de 12 millions \$ et compte 200 employés. La rémunération du poste est actuellement de niveau classe 15.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES :

Diplômes universitaires en sciences humaines et administratives. Expérience professionnelle de 3 ans dans un poste de gestion. Bonne connaissance du réseau des affaires sociales.

Afin de compléter notre liste de disponibilité et pouvoir éventuellement à des postes réguliers de l'organisation, nous recherchons de plus :

INFIRMIÈRES BACHELIÈRES, ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS, TRAVAILLEURS SOCIAUX PROFESSIONNELS ET ERGOTHÉRAPEUTES

En collaboration et sous l'autorité du chef d'administration de programmes de l'unité, pilote la mise en place, la dispensation et l'évaluation de plans de services individualisés pour les clientèles concernées.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES :

Diplôme académique correspondant. Membre de l'ordre professionnel. Disponibilité d'une auto pour déplacements.

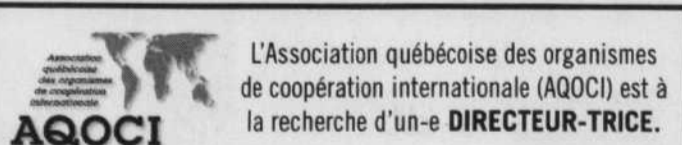
INTÉRÊTS ET HABILITÉS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES FONCTIONS CI-HAUT MENTIONNÉES :

Talent d'animation, de synthèse et de traduction des concepts en action. Capacité de travail en contexte de multidisciplinarité et de collaboration inter-réseau. Intérêt d'intervention dans un quartier populaire du centre-ville de Montréal. Approche centrée sur les personnes, les processus et la dispensation de services de qualité. La connaissance de la langue anglaise constituerait un atout.

Faire parvenir avant 17 h le 4 juillet 2003 votre curriculum vitae à :

Mme Diane Labelle-Gagnon, secrétaire administrative CLSC Hochelaga-Maisonneuve 4201, rue Ontario est Montréal(Québec) H1V-1K2

Nous vous invitons à consulter notre site internet : http://www.clsc-hochelaga-maisonneuve.qc.ca



L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) est à la recherche d'un-e DIRECTEUR-TRICE.

Description du poste

Sous la responsabilité directe du Conseil d'administration de l'AQOCI, le directeur ou la directrice est responsable d'assurer la bonne marche de l'Association et de mettre en oeuvre la programmation générale.

Exigences

- Diplôme universitaire dans une discipline appropriée (coopération internationale, sciences humaines, administration, gestion de projets)
Expérience pertinente de 5 ans en coopération et/ou éducation internationale
Connaissance du réseau des organismes de coopération et d'éducation internationale, et du mouvement populaire du Québec
Expérience dans un poste de coordination ou de gestion d'organisme
Excellente maîtrise de la langue française, très bonne capacité de rédaction

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'un texte de deux pages sur vos motivations et votre vision de l'Association pour les prochaines années, avant 17h le 15 août 2003.

Comité de sélection AQOCI 1001, rue Sherbrooke Est, bureau 540 Montréal (Québec) H2L 1L3 Téléc: (514) 871-9866

Seules les personnes retenues pour l'entrevue de sélection recevront une réponse. Pour une description plus complète des fonctions et exigences: www.aqoci.qc.ca

Carrières & Professions

RENSEIGNEMENTS : Christiane LEGAULT : 514.985.3316 clegault@ledevoir.com

LE DEVOIR

LE MONDE

Retrouvailles
russo-britanniquesPoutine est le premier chef d'État russe
à visiter Londres depuis 130 ansJILL LAWLESS
ASSOCIATED PRESS

Londres — Rien de tel qu'une visite d'État pour réchauffer les relations. La Grande-Bretagne a déployé hier sa pompe royale légendaire pour accueillir à Londres le président russe Vladimir Poutine en visite d'État, la première d'un chef d'État russe dans ce pays depuis le tsar Alexandre II en 1874.

Ce déplacement de quatre jours est surtout destiné à apaiser les tensions nées de la guerre en Irak et à renforcer les relations économiques entre les deux anciennes puissances impériales. Londres s'était rangé derrière Washington pour appuyer le renversement du régime de Bagdad, tandis que Moscou s'y était vigoureusement opposé.

Le prince Charles, héritier de la couronne d'Angleterre, a accueilli Vladimir Poutine et son épouse Lioudmila à sa descente d'avion lors d'une brève cérémonie protocolaire dans le salon d'honneur de l'aéroport d'Heathrow.

Le couple présidentiel russe a ensuite gagné en convoi le centre de la capitale britannique où les honneurs lui ont été rendus par le célèbre régiment des Horse Guards en présence de la reine Elisabeth II, de son époux le prince Philip et du premier ministre Tony Blair. Des grenadiers en costume écarlate et des soldats de la garde montée se tenaient au garde à vous, leur casque argenté à plumet scintillant

au soleil. Vladimir Poutine se tenait au côté de la reine sur une estrade remplie d'officiels et de dignitaires tandis qu'une fanfare militaire jouait l'hymne national russe et qu'un salut d'artillerie résonnait depuis le Green Park voisin.

Après avoir passé en revue la garde d'honneur en compagnie du prince Philip, Vladimir Poutine a parcouru les 800 mètres séparant le lieu de cette cérémonie du palais de Buckingham à bord d'un carrosse. Un banquet d'État les attendait dans la soirée au palais.

Dans un entretien diffusé dimanche soir sur la BBC, le président Poutine a estimé que les relations entre les deux pays avaient gagné en maturité depuis la chute de l'Union soviétique. «Elles ne sont plus basées sur l'idéologie. Nous sommes devenus de vrais partenaires», a-t-il souligné.

Durant cette visite de quatre jours, Vladimir Poutine, qui avait réservé à la Grande-Bretagne sa première visite en Occident après son élection en 2000, s'entretiendra avec Tony Blair et les leaders de l'opposition, assistera à une conférence sur l'énergie et déposera une gerbe sur la tombe du soldat inconnu.

MM. Poutine et Blair, qui ont noué une relation étroite depuis leur accession respective au pouvoir, vont sans doute minimiser, au moins en public, leurs divergences sur la guerre en Irak, mais aussi sur l'Iran et sur la Corée du Nord.

ASSOCIATED PRESS
REUTERS

Jérusalem — Tsahal a effectué hier un vaste coup de filet dans les milieux proches du Hamas à Hébron (Cisjordanie) au cours duquel plus de 130 Palestiniens ont été interpellés. Cette opération fait suite à une autre, dans la nuit, qui a visé la vieille ville de Naplouse, également en Cisjordanie, ou cinq autres suspects ont été arrêtés.

Ranaan Gissin, porte-parole du premier ministre israélien Ariel Sharon, a déclaré qu'Israël n'avait d'autre choix, faute d'initiatives de la part de l'Autorité palestinienne, que de traquer les activistes se préparant à commettre des attentats.

«Il s'agit d'une folie israélienne qui vise à saper toute avancée. Ces arrestations sont une tentative de sabotage contre notre entente avec le Hamas. Israël ne veut pas de cessez-le-feu», a rétorqué le ministre palestinien Yasser Abed Rabbo.

Les arrestations interviennent alors que le gouvernement de Mahmoud Abbas se montre optimiste sur la conclusion prochaine d'une trêve par les groupes radicaux palestiniens. L'Égypte s'attend également à ce que ces mouvements déclarent un cessez-le-feu dans les jours qui viennent, a affirmé le ministre égyptien des Affaires étrangères, Ahmed Maher. Un des chefs du Hamas, Mahmoud Zahar, croit pour sa part à «une décision très bientôt».

Mais une trêve du Hamas et d'autres mouvements radicaux ne durera que si Israël fait preuve de

Conflit israélo-palestinien

Coup de filet dans les milieux
proches du Hamas

NAYEF HASHLAMOUN REUTERS

Parmi les personnes arrêtées figure **Khawla Kaouasmé, une parente de l'activiste Abdoulah Kaouasmé, abattu le 21 juin.**

retenue, a précisé M. Maher après un entretien entre le président Hosni Moubarak et le secrétaire d'État adjoint William Burns consacré au plan de paix.

L'opération de Hébron, qui survient trois jours après l'exécution ciblée d'Abdallah Kawasmeh, chef du Hamas dans cette ville, visait des personnes connues pour leurs liens avec le Mouvement de la résistance islamique, même loin-

tains, y compris des parents de membres de l'organisation extrémiste palestinienne, ont affirmé des habitants de la ville.

Selon Tsahal, les forces israéliennes ont interpellé plus de 130 militants présumés à Hébron et une trentaine d'autres ailleurs en Cisjordanie. L'armée a également bouclé tôt dans la matinée la vieille ville de Naplouse à la recherche de terroristes présumés, selon des

sources militaires. Il y a eu des échanges de tirs et des interpellations, mais pas de victimes.

Dans la bande de Gaza, les soldats israéliens ont par ailleurs tiré sur un Palestinien qui tentait de s'introduire dans une colonie juive, selon un porte-parole de l'armée. L'homme, blessé par balle, portait deux couteaux.

L'annonce d'un arrêt des attaques anti-israéliennes constituerait une avancée majeure et remettrait sur les rails le plan de paix international, dit «feuille de route», soutenu notamment par les États-Unis et actuellement dans l'impasse en raison du refus de chaque camp de faire le premier pas.

L'une des figures de l'intifada, Marouan Barghouti, actuellement jugé en Israël pour terrorisme, a mis son poids dans la balance en rédigeant ses propres propositions de cessez-le-feu de sa cellule de prison. Son document a été transmis à Khaled Machal, un chef du Hamas basé en Syrie, qui a promis de donner rapidement sa réponse au gouvernement égyptien, selon une source proche des négociations.

L'implication personnelle de Barghouti, chef du Fatah en Cisjordanie, laisse penser que les Brigades des martyrs d'al-Aqsa acceptent elles aussi la trêve, ce qui facilitera la signature du Hamas.

Par ailleurs, la justice israélienne a inculpé hier cinq dirigeants du Mouvement islamique, la principale formation politique des Arabes israéliens, accusés d'avoir soutenu financièrement le Hamas et entretenu des contacts avec l'Iran.

Bové demande le statut
de prisonnier politique

AGENCE FRANCE-PRESSE

Villeneuve-lès-Maguelone — Le militant altermondialiste José Bové, incarcéré en France depuis dimanche pour avoir détruit des plants d'OGM, a demandé hier le statut de prisonnier politique par le truchement de son avocat.

«Nous allons demander au président de la République [Jacques Chirac] que José Bové bénéficie d'un statut de prisonnier politique puisqu'il est emprisonné pour son activité syndicale», a indiqué son avocat, M^r François Roux, qui a pu rencontrer le dirigeant paysan à la prison de Villeneuve-lès-Maguelone (sud).

Ce statut permettrait au porte-parole de la Confédération paysanne, qui proteste contre ses conditions de détention, de recevoir plus d'une visite par semaine de la part de ses proches et d'obtenir un accès privilégié à la bibliothèque et aux journaux, a poursuivi l'avocat.

«Pour ceux qui imaginent que

José Bové a un statut de VIP en prison, ils se trompent. Il est traité de façon pire que les autres détenus», a affirmé son défenseur.

«Sa cellule donne sur un mur mort dans une cour et il y a à proximité une soufflerie bruyante en permanence qui l'oblige la nuit à fermer sa fenêtre malgré la chaleur épouvantable», a-t-il ajouté.

L'arrestation spectaculaire par des gendarmes qui ont défoncé sa porte et l'incarcération de José Bové ont provoqué un tollé en France parmi les syndicats et les partis de gauche qui réclament sa libération et une grâce présidentielle.

Connu dans le monde entier pour son combat contre la globalisation, le porte-parole du syndicat Confédération paysanne, âgé de 49 ans, doit purger une peine de dix mois de prison pour avoir détruit des plants de maïs et de riz génétiquement modifiés, cultivés par un organisme de recherche, en 1998 et 1999, dans le sud de la France.

Contentieux «explosif»
entre Athènes et Khartoum

AGENCE FRANCE-PRESSE

Khartoum — Le chef de la diplomatie soudanaise a convoqué hier l'ambassadeur de Grèce à Khartoum pour lui assurer que les produits explosifs saisis par les douaniers grecs à bord du cargo Baltic Sky étaient destinés à des fins civiles et exiger leur renvoi vers le Soudan.

Moustafa Osmane Ismaïl a affirmé que ce navire, arraisonné dimanche par les autorités grecques en mer Ionienne avec 680 tonnes d'explosifs, transportait du nitrate d'ammonium devant être utilisé «à des fins civiles évidentes».

Le nitrate d'ammonium est un engrais chimique qui peut être utilisé dans la fabrication de bombes artisanales très destructrices.

Le ministre soudanais a assuré que la compagnie pour laquelle le cargaison est acheminée existait

«bel et bien [était] enregistrée au Soudan», contrairement à ce qu'avait indiqué les autorités grecques. «Nous avons convoqué l'ambassadeur grec ce matin et lui avons remis tous les documents prouvant que la compagnie n'est pas fictive [...] Nous avons réclaté la libération du bateau pour qu'il arrive au Soudan et que sa cargaison puisse être utilisée», a-t-il dit, après avoir fait part d'une «vive irritation» à l'encontre de la Grèce.

De son côté, Athènes a fait savoir qu'elle répondrait à cette protestation, dont elle a dit ne pas comprendre la raison. Le ministre de la Marine marchande grec, Georges Anoméritis, avait annoncé lundi que le bateau arraisonné se rendait vers le Soudan en provenance de Tunisie et que sa cargaison, l'équivalent d'une «bombe atomique», était destinée à une société fantôme de Khartoum.

«Si nous acceptons que le destinataire n'est ni un État ni une armée, il est inconcevable que cette cargaison soit destinée à une société privée, il s'agit d'une trop grande quantité, et c'est là le motif de nos interrogations», a-t-il dit hier.

Le ministre grec a affirmé que le nom de la société destinataire était la compagnie Integrated Chemicals and Development, qui avait pour seule adresse une simple boîte postale.

Mais le journal officiel soudanais al-Anbaa, a cité hier les propos de celui qu'il a présenté comme le directeur exécutif de la compagnie, Issam Bakry al-Khalifa, qui a démenti cette version.

Un peu plus tard, devant la presse, M. Khalifa a déclaré: «La quantité d'explosifs saisie n'est pas grande, en comparaison des besoins annuels du Soudan [en produits explosifs], qui sont de 4000 tonnes.»

Rafle chez
les islamistes
italiens

REUTERS

Milan — Les forces de l'ordre italiennes ont arrêté hier à l'aube, à Milan, un imam de la ville et cinq autres personnes soupçonnées d'avoir fourni une aide financière à des activistes musulmans et d'avoir des liens avec la nébuleuse al-Qaïda, a déclaré hier un responsable de la police.

Selon la police, les hommes sont tous membres du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) actif en Algérie, où il est notamment accusé de l'enlèvement de 32 touristes européens dont 15 sont toujours détenus.

Le religieux arrêté s'appelle Mohammed el Mahfoudi. Il est l'imam de la mosquée Gallarate, dans le nord de Milan.

EN BREF

Pékin OK

Pékin (AP) — L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a levé hier sa recommandation de renoncer à tout voyage non essentiel à Pékin. C'était la dernière ville du monde encore déconseillée par l'agence onusienne afin d'éviter la propagation du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Dans la métropole de 13 millions d'habitants, des applaudissements ont salué l'annonce du retour à la normale, faite par le directeur régional de l'OMS pour le Pacifique-Occidental.

Inculpations
au Kenya

Nairobi (AP) — Un tribunal kenyan a inculpé hier quatre hommes de meurtre pour l'attentat terroriste qui, le 28 novembre dernier, avait fait 13 morts, dont dix Kenyans et trois touristes israéliens, dans une zone côtière du pays bordant l'océan Indien. Au moins trois des quatre suspects, tous Kenyans, sont proches d'un homme appelé Fazul Abdullah Mohammed, un des responsables présumés d'al-Qaïda.

Ados enlevées

Nairobi (AP) — Des rebelles de l'Armée de résistance du seigneur ont enlevé entre 50 et 100 collégiennes dans l'est de l'Ouganda hier, après avoir attaqué une ville voisine, selon un porte-parole de l'armée régulière. Les rebelles auraient enlevé jusqu'à 20 000 enfants en 17 ans de guerre civile, faisant des garçons des soldats et des filles leurs compagnes.

Discrimination positive

Un jugement qui aura
des répercussions
multiples aux États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le principe de «discrimination positive» qui vient d'être conforté par la Cour suprême devrait avoir des répercussions sur le monde du travail aux États-Unis, en encourageant plus de diversité raciale dans la hiérarchie des entreprises.

Les décisions annoncées lundi par la haute cour ont confirmé l'octroi délibéré de facilités aux minorités raciales et ethniques pour leur permettre d'accéder au milieu universitaire, une pratique en vigueur depuis un quart de siècle. «Mais elles vont aussi être appliquées à d'autres contextes, comme celui des entreprises», explique à l'AFP le juriste Ira Robbins, spécialiste de la Cour suprême.

En expliquant son soutien à la pratique de la «discrimination positive» en milieu universitaire, la juge Sandra O'Connor avait fait valoir lundi la nécessité de promouvoir en général la diversité raciale dans une société où lourd passé ségrégationniste. «Les universités peuvent considérer la race et l'appartenance ethnique avec plus de souplesse, comme un élément supplémentaire à ajouter aux considérations propres à chaque candidat», écrivait Mme O'Connor.

De nombreuses entreprises, comme le groupe américain General Motors, ont dans le passé pris des positions similaires sur les

lieux de travail en arguant que la «discrimination positive» était synonyme d'une émulation et d'un rendement accrus. La direction du groupe a d'ailleurs soutenu l'université du Michigan dans sa volonté d'aider les étudiants de couleur à se fondre dans le système universitaire au même titre que leurs camarades blancs, et elle a applaudi lundi à la décision de la plus haute instance judiciaire du pays.

«La position de General Motors a toujours été que la diversité de formation, de pensée et d'expérience est fondamentale pour le processus éducatif», a indiqué Rod Gillum, le vice président de GM, dans un entretien au New York Times.

Diversité raciale

Le professeur Robbins, qui enseigne à l'American University de Washington, observe que la tendance générale au sein des entreprises, qui devrait se confirmer pendant au moins une génération, est de favoriser la diversité raciale. «Un grand nombre de chefs d'entreprise viennent des facultés de droit et ont des diplômes de juristes», note-t-il.

«Nous devrions donc continuer de voir beaucoup de représentants des minorités ethniques progressant vers le sommet de la hiérarchie de leurs entreprises», poursuit-il. Il estime cependant qu'il est encore «trop tôt» pour évaluer précisément les conséquences pratiques des décisions de la Cour suprême.

École d'été de sciences cognitives
sur la «catégorisation»

Du 30 juin au 11 juillet 2003

En première, 60 chercheurs de renommée internationale provenant de six disciplines réunis autour d'un thème unique.

La «catégorisation» est l'opération mentale la plus fondamentale par laquelle l'esprit effectue le classement des objets et des personnes, ce qui permet de trier les données du monde extérieur et de nommer ce qui nous entoure. Les résultats de recherche s'appliquent à la pédagogie, la réadaptation, l'informatique et la robotique.

Organisée par la Faculté des sciences humaines de l'UQAM, l'École d'été de sciences cognitives s'adresse aux professeurs-chercheurs, aux étudiants de cycles supérieurs et aux professionnels. Elle offre aux étudiants la possibilité d'obtenir des crédits.

Renseignements

(514) 987-3000, poste 8208
www.unites.uqam.ca/sccog/
cogsci@uqam.ca

UQAM
Prenez position

É D I T O R I A L

Une bonne note

Comment mesurer l'intérêt que porte le gouvernement Charest au dossier du logement? Comme le veut le cliché, le verre est rempli à moitié. À moitié vide ou à moitié plein? Soyons beau joueur, optons pour la deuxième figure.

Le problème du logement a beau être dans l'air du temps, il est quand même remarquable que le premier ministre y ait consacré quelques lignes dans son discours inaugural, au début de juin. Car encore l'an dernier, les mots «pénurie de logements» raclaient la gorge de bien des politiciens. Peu après son élection, Jean Charest a au contraire rapidement identifié le logement social comme étant un «dossier préoccupant», au même titre que la santé. Quelques jours plus tard, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, responsable de l'habitation (et véritablement sensibilisé à ces questions), soumettait un nouveau programme d'aide aux sans-logis du 1^{er} juillet. Un programme plus souple, plus complet et mieux financé que celui laissé par le gouvernement du Parti québécois — dénoncé avec fougue tant par les municipalités que par les groupes communautaires.

Aujourd'hui, on constate que, dans les grandes villes du Québec, les mesures d'urgence sont sous contrôle. Ce qui ne signifie pas qu'il y a moins de problèmes qu'avant mais, fortes de l'expérience acquise depuis deux ans et assurées d'une aide substantielle de Québec, les administrations municipales gèrent moins dans la panique le sort des ménages qui ne savent plus où aller.

Si le programme d'aide de 2003 a pu être bonifié, c'est parce qu'on a pigé dans l'enveloppe du budget d'entretien majeur des HLM (qui ne touche toutefois pas les travaux d'urgence), ce qui a été critiqué. Le choix est effectivement dommage. En ces matières, tout propriétaire le sait, attendre la catastrophe plutôt que prévenir est une option coûteuse. Pour les HLM, elle l'est d'autant plus que ces budgets sont assumés conjointement avec le fédéral. Pour une réparation de 100 \$ qui n'est pas effectuée, Québec économise 35 \$, les municipalités 10 \$ et Ottawa... 55 \$! Et une contribution de plus au surplus budgétaire canadien!

Ce choix est toutefois, à court terme, moins dommageable que l'autre scénario qui planait: celui de renflouer les mesures du 1^{er} juillet en allant chercher l'argent du côté de la construction même des logements sociaux. Le piège a heureusement été contourné. Mieux encore, le premier ministre Jean Charest s'est formellement engagé à construire les 13 000 logements sociaux annoncés dans le budget de Pauline Marois de novembre 2001 et qui devaient être réalisés en cinq ans.

Nous noterons au passage que M. Charest, dans son discours inaugural, a dit vouloir devancer la construction de ces logements, donc que «tout sera complété en 2007». Or c'était aussi, au départ, l'échéancier de Mme Marois — 9000 de ces logements devant même être faits entre 2002 et 2004. Mais les difficultés de réalisation ont été telles que non seulement on est bien loin du compte (600 unités avaient été réalisées au 15 juin dernier), mais que plus personne ne parle de ces chiffres! Le retour à l'objectif final d'origine, qu'a annoncé M. Charest, implique en fait que la Société d'habitation du Québec (SHQ), qui approuve les projets de logements sociaux, accélère le pas. C'est là un objectif réaliste et souhaitable, d'autant que ces projets ne manquent pas.

Dans les milieux communautaires, on déplore toutefois que Québec n'ait pas annoncé, comme l'avait fait le dernier budget Marois en mars, la construction de 3000 autres unités grâce à de nouvelles sommes réservées par le fédéral au logement social. Les 80 millions du fédéral risquent plutôt de bonifier les programmes existants (car dans les grandes villes, construire s'est avéré plus coûteux que les normes prévues et donc moins de logements allaient y être réalisés). Dommage, dirons-nous de nouveau. Mais dans un contexte où le nouveau gouvernement n'a que le terme «restrictions budgétaires» à la bouche, nous préférons considérer le fait que l'habitation n'a pas été touchée par des coupes (le budget de la SHQ a même été augmenté de façon notable) et que l'on prend les moyens pour que les 13 000 logements promis soient véritablement construits. Ce n'est pas un point de détail.

Il est sûr toutefois que ce gouvernement doit maintenant «voir à résoudre ces problèmes de manière durable», comme le disait le ministre des Finances, Yves Séguin, au dépôt de son budget. C'est ici que l'imagination doit primer sur les solutions simplistes, comme la déréglementation. Or l'avenir est peut-être du côté de la collaboration privé-public chère à ce gouvernement, comme en témoignent des expériences américaines et comme Montréal vient d'en donner l'exemple. Des condos côtoieraient sous peu des logements sociaux pour gens âgés au sein d'un vaste projet immobilier réalisé sur des terrains de Radio-Canada. Cette collaboration d'un promoteur privé et d'un organisme communautaire préserve la mixité sociale qui fait la richesse de Montréal et se gère avec plus de souplesse qu'une structure parapublique. De quoi inspirer le ministre Fournier, s'il lui reste du temps entre deux démissions!

RENÉ MARCEL SAUVÉ
Géographe
Réplique à Fernand Dansereau

Le Devoir du 12 juin publie en page Idées un article rédigé par le cinéaste Fernand Dansereau ayant pour titre «La vocation minoritaire», avec pour thème central: le Québec n'a peut-être pas mesuré à quel point sa situation minoritaire est exemplaire dans le monde et portuse de fécondité.

Je ne vois pas comment être minoritaire est une «vocation». Dans un ensemble politique donné, le statut de minoritaire est un non-statut. C'était le cas du Canada français. Au Québec, les Québécois sont majoritaires chez eux et c'est autre chose.

Le problème est lié au fait que le statut du Québec, foyer national d'un peuple, assise de son État, statut qui existe bel et bien de facto, n'est pas reconnu par le pouvoir central, centralisateur, unitaire et arbitraire d'Ottawa. Comme il n'y a pas de concession en politique, seulement des avancées et des reculs de pouvoirs et de statuts, les quelques «concessions» accordées au Québec, comme le «bilinguisme officiel» (sic) qui n'est qu'une mesure d'apaisement, résultent du fait que le pouvoir du gouvernement fédéral est menacé de s'effriter devant la progression des provinces vers les statuts à reconnaître d'États, de jure comme de facto. Telle devait être l'intention initiale, avec la fondation d'une «Confédération», une union d'États souverains qui devait débiter avec la construction des chemins de fer néo-saxons au développement de petites communautés dispersées et éloignées dans un espace continental réel qu'est le

Canada. Mais la Confédération était un euphémisme et un piège.

Un phénomène analogue aux États-Unis porte le nom de «statehood» et en Grande-Bretagne, de «dévolution». Les grosses transnationales cherchent à l'exploiter à leur avantage et cette intrusion contribue à retarder la progression de ce processus naturel vers son éclosion et la naissance de nouveaux pouvoirs devant lesquels Ottawa devra céder ou disparaître. Ce phénomène local s'inscrit dans des continuités inscrites dans la géographie et qui remontent au développement des communications. [...] Au Canada, la minorisation du Canada français et les tentatives actuelles de maintenir le statu quo des provinces inféodées au pouvoir central unitaire témoignent d'une volonté obstinée de chercher à garder le pouvoir pour le pouvoir. M. Dansereau, qui ratisse très large, ne s'en rend pas compte ou donne cette impression.

La mondialisation n'est pas une «révolution de civilisation», deux autres clichés commodes et légitimes devant la progression exponentielle du capitalisme sauvage dans le monde actuel. C'est le chloroforme qui endort les consciences et dont M. Dansereau se fait le propagateur. Le «gigantisme» des entreprises, c'est localement, dans chaque localité du monde, qu'il faut le mettre à sa place, en conformité avec ces principes fondamentaux en stratégie: concentration et économie de l'effort, coordination et coopération. Ce gigantisme et ce mondialisme ne sont pas des phénomènes nouveaux. Les Phéniciens l'avaient pratiqué pendant l'Antiquité, en fondant leur puissance commerciale sur la Méditerranée. Au Moyen Âge, les Liges hanséatiques ont constitué le gros du capi-

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE...



REPRISE DU 9 JUIN 2003

L E T T R E S

Le 24 juin, Fête nationale du Canadian Tire

J'avais déjà toutes les raisons du monde de détester les publi-sacs dont les grandes surfaces accaparent, bien malgré moi, ma poignée de porte extérieure. C'était sans compter l'arrivée de ce matin. Tout en rouge! Car la circulaire de Canadian Tire (CT) dominait le paquet. Pour la période du 21 juin au 27 juin, CT annonce son solde de la Fête du Canada!

Je veux bien admettre qu'il y a au Québec, depuis le 14 avril, un gouvernement fédéraliste, que lundi dernier le PLC de Jean Chrétien a remporté les deux élections partielles au Québec et que le PQ, tout comme le Bloc, tente de retrouver ses esprits et annonce un brassage d'idées. Mais de là à remplacer la Fête nationale par la Fête du Canada, il y a toute une marge que même les plus mous souverainistes refuseraient de rogner. Le tout à quelques heures des funérailles de Pierre Bourgault. Il n'aurait certes jamais accepté cette insulte à la dignité et à la fierté des Québécoises et des Québécois.

J'aurais bien voulu assister à la séance de remue-méninges de l'agence de publicité de CT qui a pu aboutir, sérieusement, à une telle stratégie. Encore sous le choc du décès de Bourgault et du grand vide qu'il laisse derrière lui dans le paysage intellectuel québécois, j'aurais souhaité faire mon deuil en paix. Cette impertinence de CT est inexcusable. On se serait attendu à plus de retenue. CT s'ajoute désormais à la liste des commerces que je me ferais un devoir de ne plus encourager.

Jean-Pierre Guay
Québec, le 18 juin 2003

Un «moi» qui se conjugue au pluriel

J'ai connu Pierre Bourgault à l'âge de 12 ans alors que, pendant les élections de 1966, j'étais petit porteur pour le journal *Le Devoir*. Dans ma longue *runne* de cinq kilomètres, je ne des-

servais même pas 20 abonnés. J'avais alors amplement de temps pour lire le journal, en marchant. C'est ainsi que se sont installées les bases de ma culture sociale et politique, en compagnie de Pierre Bourgault qui alimentait les manchettes.

Nos routes se sont croisées quelquefois, d'abord à l'UQAM, puisque je fais partie de sa première brassée d'étudiants en communication, au début des années 80. Je n'étais pas un de ses favoris, ayant eu des «argumentations» avec lui. Je ne pouvais supporter ses mots à l'endroit de René Lévesque et je l'accusais, en toute naïveté, de révisionnisme historique, mais j'adorais ses cours et surtout celui axé sur l'expression orale où j'ai «pris mon pied» comme pas un.

Peu de temps après, alors que Victor-Lévy Beaulieu, avec qui je collaborais, publiait ses écrits polémiques, je l'ai côtoyé dans les kiosques des divers salons du livre avec cette détestable impression qu'il ne se souvenait pas de moi comme un de ses élèves.

Par la suite, lecteur bénévole à l'INCA (l'Institut national canadien pour les aveugles), j'étais devenu fièrement sa voix officielle, ayant eu le bonheur de lire trois de ses livres, les deux écrits polémiques, publiés chez VLB et le *Moi je m'en souviens* publié chez Stanké. Je crois bien avoir réussi à ne pas le caricaturer dans le ton et la saccade quoique cela me fut bien difficile étant donné que j'aimais bien l'imiter.

Sa disparition me ramène aux véritables sentiments que j'éprouvais envers lui. Beaucoup d'amour et d'attachement cachés sous un flot de mots revêches, lancés en bravades, comme pour être certain de ne pas faire groupe. Ainsi fut la réaction que j'avais eue au visionnement du film *RIN* de Jean-Claude Labrecque. Je ne pouvais supporter ses «moi, je...», sans doute parce que je ne pouvais les faire miens. Plus tard seulement, il y a quelques mois, j'ai eu le sentiment que son «moi» pouvait se conjuguer au pluriel... et j'en fus apaisé et reconnaissant.

Jan-Marc Lavergne
Montréal, le 17 juin 2003

Lettre d'un Torontois à M. Charest

Nous assistons ces jours-ci au grand débalage de la politique budgétaire du nouveau gouvernement du Québec. Vu de l'Ontario, ça sent le réchauffé — on se croirait en 1995, quand les conservateurs de Mike Harris ont commencé à démanteler l'État ontarien. Quelques années plus tard, les systèmes d'éducation et de santé sont exsangues, la province manque d'électricité, les disparités sociales sont plus marquées que jamais et des milliers d'hectares des terres les plus fertiles au pays sont transformés en étalement urbain. Les villes ontariennes n'arrivent plus à remplir leurs nouvelles responsabilités, déchargées sur leur dos par la province. On ne remplace plus les infrastructures, on sabre tous les budgets. Mais dans une tentative de s'agripper au pouvoir, les conservateurs continuent d'annoncer des baisses d'impôts pour les Ontariens les plus nantis.

Il y a quelques mois, mon conjoint et moi avons fait l'acquisition d'un condo à Montréal. Chaque séjour à Montréal est une bouffée d'air frais — au sens propre et au sens figuré. Il y a moins de pauvreté apparente dans les rues, qui sont d'ailleurs plus propres que celles de Toronto. Et la ville vibre de festivals qui sont constamment menacés de disparition en Ontario. Depuis quelques années, tout le centre-ville de Montréal est en pleine effervescence grâce aux investissements privés, mais aussi en grande partie publics.

Nous ne venons pas à Montréal parce que c'est une ville bon marché avec une fiscalité avantageuse. Nous aimons cette ville pour sa joie de vivre, sa qualité de vie, sa beauté et son dynamisme. Quand les garderies à 5 \$ sont remises en cause, le budget destiné à la construction de logements décimés et les investissements dans l'infrastructure de la métropole annulés, on sème le vent et on risque bien de récolter l'Ontario.

Antoine Belaïeff
Toronto, le 16 juin 2003

LIBRE OPINION

Être minoritaire n'est pas une vocation

Toutte communication qui éloigne de ces principes tend vers la désinformation.

La bonne conscience à rabais dont M. Dansereau se fait le propagandiste se poursuit particulièrement dans ses derniers paragraphes: «l'esprit rompu par deux drames référendaires [sic] qui lui ont cassé les reins [resic]». Les Québécois font leur dur apprentissage de la politique d'État. Les résultats référendaires démontrent une volonté progressive d'accéder au statut d'État, mais à la condition expresse de le faire d'une manière compétente, résolue et définitive. Notre peuple n'est pas «agaçant» au point de ne pas se rendre compte que les politiciens qui le dirigent ont manqué de compétence et de détermination. Comme les Australiens avec la monarchie britannique, dont ils veulent se défaire mais en sachant dès le départ vers quoi ils vont s'engager. Démolir un ordre de choses est comme démolir une maison. Il faut d'abord que la nouvelle maison soit en place et prête à servir. On ne démolit rien, finalement, on entre seulement dans quelque chose de neuf. Quant au «désarroi des peuples sans joies» (resic), il nous est infligé par la désinformation et la propagande. Autrement, nous avons fait la preuve de notre courage et de notre détermination collectifs à moutil reprises.

Comme «pistes de réflexion», M. Dansereau ne s'engage pas outre mesure. Il veut que ce soit le Parti québécois et l'ADQ qui s'engagent dans la «piste de réflexion» version vocation minoritaire définitive qu'il propose. Serait-ce qu'au fond Ottawa craint que nous devenions prochainement un État à reconnaître et que les autres provinces décident de s'engager dans la même voie? Voilà la «piste de réflexion» que je propose à M. Dansereau.

IDÉES

Une politique pour les enfants

RÉJEAN TESSIER

Professeur titulaire en psychologie de l'enfant
Ecole de psychologie, Université Laval
Avec Richard Cloutier, Sylvie Drapeau,
Simon Larose, Line Nadeau, Daniel Reinharz,
chercheurs préoccupés par le développement,
la santé et le bien-être des enfants



Les garderies ne sont plus qu'un service à la famille, elles combinent un service éducatif aux enfants.

Pour qui n'a pas connu l'histoire de l'organisation des services de garde au Québec, il est difficile de reconnaître la place actuelle des centres de la petite enfance (CPE). Cette lettre s'adresse aux dirigeants politiques qui, pour la plupart, n'ont pu participer à l'émergence des idées et des actions sociales et politiques qui ont donné naissance au réseau actuel des CPE. Notre actuel premier ministre avait à peine 10 ans.

Un combat

Au début des années 70, dans le tourbillon des mutations sociales qui ont abouti à une transformation des idées concernant le rôle de la famille et de l'État, sont nées les garderies. Non pas comme une réalité nouvelle car, déjà, des garderies avaient été mises en place durant la dernière guerre mondiale (début des années 40) pour permettre aux mères de contribuer à l'effort de guerre. Nous parlons plutôt ici des garderies qui sont nées des besoins des parents de travailler, de s'instruire ou de se donner des répités comme famille monoparentale.

A cette époque des projets PIL (projets d'initiatives locales) et des échanges de services de garde entre parents (entre mères principalement), les garderies étaient un combat. Un combat d'abord pour la reconnaissance du besoin de services de garde. À tous les niveaux, les parents (surtout les mères) ont eu à faire la preuve que les enfants «n'en souffraient pas trop». Dans les visions populaires et politiques, les garderies naissantes n'étaient guère mieux que les orphelinats dont le Québec se sortait à peine. Les chercheurs, basant leurs travaux sur les découvertes faites dans les années 50 dans les orphelinats anglais (John Bowlby), suggéraient la possibilité que les enfants, confiés durant leur très jeune âge à des soins non parentaux, souffrent de carence affective marquant le reste de leur vie. Il s'est avéré par la suite que, si c'était vrai dans le contexte des orphelinats de l'époque, ce ne l'était pas pour les garderies. Sur le plan politique, cependant, les garderies étaient encore perçues, il y a 30 ans, comme un service social au bénéfice des familles marginales.

Durant les années 70, les efforts des pionnières ont été graduellement reconnus, ce qui a donné naissance aux «garderies à permis» avec une double approche, soit les garderies sans but lucratif (SBL) et les garderies à but lucratif (BL). Les premières reposaient sur la participation des parents, majoritaires au conseil d'administration et très sollicités pour des travaux divers dans la garderie. C'étaient les garderies des parents qui louaient et, plus rarement, achetaient un local et une cour et y installaient leur équipement. Les garderies BL accueilleraient les enfants, la plupart du temps dans la maison des gardiennes elles-mêmes, et étaient gérées par un conseil d'administration dont les parents étaient exclus ou non majoritaires. Dans les deux types de garderie, la formation du personnel n'était soumise à aucune règle et les conditions socio-sanitaires étaient minimalement contrôlées.

La reconnaissance

C'est dans le but de coordonner l'ensemble des divers services de garde qui ont été créés, l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE). C'était la première reconnaissance et le premier effort consenti par le gouvernement du Québec d'alors en vue de soutenir et de contrôler l'organisation des services de garde. On y a maintenu la distinction entre le «service de garde en garderie» pour désigner les garderies SBL et les «services de garde à but lucratif» pour désigner les garderies BL. La garde à domicile est toujours restée en dehors du contrôle de l'État.

La question du véritable bénéficiaire des services de garde s'est imposée à la fin des années 70: est-ce un service social à la famille ou un service éducatif pour les enfants? On savait déjà, à cette époque, que la garde partagée entre les parents et des adultes non apparentés ne créait pas de dommage sur le plan du développement social, émotif ou cognitif de l'enfant, à la condition que le service de garde soit de qualité. Mais qu'est-ce qu'un service de garde de qualité? Cette tâche de définir la qualité (et de la maintenir) fut un des principaux mandats de l'OSGE. Ce qui donna lieu à un ensemble de règles concernant la gestion des espaces, de la sécurité et l'ébauche d'un programme éducatif comprenant notamment la formation des personnes qui, de «gar-

diennes», acquièrent le statut d'éducatrices en garderie. En même temps, l'évolution des idées relatives à la place de l'enfant dans la société conféra à ce dernier un statut de «citoyen à part entière» et appuya le principe de la démocratisation des opportunités de développement. Ceci implique une politique éducative cohérente qui favorise les services de garde comme milieu de développement et implique les parents comme partenaires majeurs dans cette entreprise.

L'aboutissement

Les CPE sont issues de cette longue démarche. Ils ont un projet éducatif et s'appuient sur la participation des parents, qui est largement reconnue comme incontournable dans les programmes d'éducation aux jeunes enfants. Les parents, par leur implication, servent à unifier les deux milieux de vie de l'enfant (garderie et maison) et l'aident ainsi à transférer les acquis d'un milieu à l'autre. Pour reprendre l'expression de Urie Bronfenbrenner, le maintien des liens entre la famille et le milieu éducatif favorise la transition écologique, c'est-à-dire le passage d'un milieu à l'autre et le transfert des acquis. Les parents ont déjà une place reconnue et un rôle déterminant dans les conseils d'établissement scolaire et cette place est au moins aussi importante dans les conseils d'établissement en CPE.

Les CPE ont contribué à démocratiser les condi-

tions de travail des éducatrices et, en dépit de revendications non encore terminées concernant certaines mesures comme l'équité salariale, ils ont valorisé les personnes et le rôle déterminant qu'ils jouent dans le développement des enfants. La qualité du milieu éducatif est centrée sur la qualité du personnel éducatif, sur leur formation, leur expérience et leur implication dans le milieu de travail. Ces caractéristiques auront plus de mal à se maintenir dans un environnement qui échapperait au contrôle des parents et de l'État. Si les milieux de garde se développent sans égard à la surveillance de la qualité du personnel. On risque un retour à des conditions de travail négociées à la pièce comme ce fut le cas il y a 30 ans au Québec.

L'organisation des CPE a fortement contribué au développement d'un programme éducatif en milieu de garde. Les garderies ne sont plus qu'un service à la famille; elles combinent un service éducatif aux enfants. Bien que, contrairement aux écoles, même au niveau préscolaire, l'on accorde toujours un rôle prioritaire à la garde par opposition à l'éducation, les centres de la petite enfance sont un milieu d'éducation. Par le programme d'activités, par la structure des groupes d'âge, par le nombre limité d'enfants par groupe, les CPE fonctionnent comme un milieu dédié à l'éducation des jeunes. Les enfants y font des apprentissages qu'ils ne feraient pas en milieu familial, ne serait-ce que l'apprentissage à la vie en société, à la résolution des conflits entre pairs qui ne peuvent se produire ailleurs que dans un groupe social.

Un dernier pas à franchir

Tant que l'on considère les services de garde comme un service pour les familles «qui ne peuvent faire autrement», on ne voudra pas construire une organisation avec une accessibilité universelle. Dans l'état actuel des connaissances, on sait que la fréquentation en jeune âge d'un environnement extra familial pendant une période de la journée ne crée pas de problèmes particuliers aux enfants. On sait aussi que les enfants peuvent tirer profit de cette fréquentation et y acquérir une richesse en matière d'habitudes de vie, de comportement sanitaire et de socialisation qui peuvent avoir des répercussions durant les années futures. La fréquentation d'un service de garde s'assimile davantage à une approche préventive pour les enfants qu'à une approche de pis-aller pour les parents. Mais l'utilisation d'un service éducatif durant la petite enfance ne remplace pas la famille, elle l'accompagne. La contribution des parents reste essentielle.

L'instauration des CPE à 5 \$ et l'ouverture d'un grand nombre de places (bien qu'encore insuffisantes) ont facilité l'accès, pour les enfants de toute origine, à ce service. Mais il reste un autre grand pas à faire: celui de l'accessibilité universelle et de la gratuité. Comme les classes de la maternelle à cinq ans, l'accessibilité est universelle sans être obligatoire. Mais la maternelle est «instituée», c'est-à-dire reconnue comme un bien souhaitable et soutenue par l'État. C'est ce qui reste à faire pour parachever le travail entrepris il y a 40 ans au Québec.

Les CPE représentent un acquis social et éducatif qui fait l'envie des autres provinces du Canada et de plusieurs pays occidentaux. Cet acquis résulte des efforts soutenus qu'ont consentis plusieurs gouvernements de partis différents au cours des dernières décennies. Les tergiversations actuelles quant au coût des CPE, à 5 \$ ou 6 \$, ou plus ou moins selon les conditions des parents, ne font que masquer le véritable enjeu et retarder la mise en place inéluctable d'un service éducatif accessible à tous les jeunes. Laissera-t-on passer cette chance d'établir une politique pour les enfants?

Problèmes financiers du transport en commun

Les tribulations d'un chauffeur d'autobus

Je me demande bien qui accepterait de conduire des autobus à Montréal, avec tout ce que ça implique...

ISABELLE GÉLINAS,
Montréal

Parmi ceux et celles qui sont de l'avis que les chauffeurs d'autobus sont assez bien payés merci pour leur travail, combien ont déjà fait ce métier, ne serait-ce que le temps d'une journée, voire d'un trajet? Imaginons, pour le plaisir de la chose, que vous êtes un chauffeur d'autobus de la Société des transports de Montréal (STM). Vous détenez 18 années d'ancienneté et vous avez une famille. Votre journée typique se présenterait sensiblement comme suit.

Votre premier départ est à 6h30, sur le trajet A. Vous vous levez à 4h. Vous embrassez bobonne ou bobon, enflez votre uniforme et prenez le métro pour vous rendre à votre garage de départ. Vous quittez la maison alors que les enfants dorment encore. À 6h30 pile, vous faites votre premier plein de passagers. Le premier trajet vous fait ramasser un amalgame de diversités: les lève-tôt, les couche-tard, les travailleurs de nuit, les belles de jour, les habitués de l'heure de pointe, les mamans en retard à la garderie, les cégépiens... Ce trajet dure près d'une heure et demie. À la fin, une fois tous vos passagers descendus, vous devez le faire en sens inverse. Mais... que faites-vous là? Vous allez aux toilettes entre deux routes? Nenni. On fait

pipi uniquement lorsqu'on arrive au garage. Vous êtes une femme? Priez surtout pour que personne ne vous fasse rire d'ici là!

Heureusement, les passagers qui vous font rire ne sont pas légitimes. Ceux qui disent bonjour avec un sourire en entrant dans l'autobus sont rares, alors imaginez ceux qui prennent le temps d'échanger quelques plaisanteries! Ceux qui vous donnent envie de hurler ou de rentrer sous terre sont par contre particulièrement nombreux. Ils vous attendaient à l'arrêt à 7h17. Pas à 7h24! Ils vous demandent sur un ton narquois: «Vous êtes en avance ou vous êtes en retard?» Mais qu'en savez-vous? Vous n'avez pas accès à ces heures affichées sur les poteaux d'arrêt et publiés sur Internet. Vous faites vos ajustements d'horaire aux points définis sur votre trajet, mais comment pourriez-vous savoir à la minute près à quelle heure vous devez être à tous les arrêts de votre trajet? La STM crée des attentes chez ses usagers que vous ne serez jamais en mesure de remplir!

Sur votre trajet B (vous en avez quatre différents aujourd'hui), vous freinez trop brusquement parce qu'un enfant vient de se jeter devant l'autobus pour rejoindre sa grande sœur. Les passagers qui perdent quelque peu l'équilibre vous engueulent. Vous sautez un arrêt parce que justement ça criait trop fort dans le véhicule (vous venez de prendre à

votre bord une garderie au complet), que vous venez tout juste de passer trop près d'un cycliste qui vous fait un bras d'honneur et qu'un taxi vous a coupé sans avertir. On vous traite d'incompétent.

En plus, la STM vous demande de jouer à la police. Vous devez vérifier que la carte qu'on vous présente est la bonne. Vous devez vérifier que l'étudiant est bien celui sur la photo. Vous devez vous assurer que le montant remis est le bon. Vous devez veiller à ce que les correspondances soient toujours valides. Si un de ces éléments fait défaut, vous avez l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la personne prise en faute de monter dans votre autobus. Dommage que cette personne soit trois fois plus grosse que vous; si vous vous faites frapper, vous aurez toujours la CSST. Mais vous préférez arrêter à un poste de contrôle et laisser aux agents le soin de faire ce travail... Sauf que, ce faisant, vous retardez tous les autres passagers, qui grognent et vous disent qu'«au fond, c'est pas grave, c'est juste deux piastres!» [...]

Vous devez doublement jouer à la police si vous tombez sur un horaire de nuit, parce que ça arrive, moins souvent à cause de votre ancienneté, mais ça arrive encore, parfois. Vous savez, cette politique qui fait en sorte que les femmes ont le droit de se faire démaiser entre deux arrêts le soir? Que faites-vous si vous remarquez

qu'un homme à l'air louche semble vouloir sortir en même temps que la femme? Si vous n'arrêtez pas, elle vous le reproche. Si vous arrêtez, vous passerez le reste de la nuit à vous demander: «Et si...» Vous n'aurez en fait de cesse de vous poser la question tant que vous ne la croiserez pas de nouveau sur votre route. Mais je digresse. Aujourd'hui, vous êtes de jour, alors terminons la description de votre journée.

Vous revenez au garage à 11h30. Enfin, les toilettes! Ou la cigarette, ou le café, peu importe, il était temps. Et vous pourriez en profiter, puisque vous ne reprenez pas la route avant 14h30! Malheureusement, il vous faut compter plus d'une heure pour retourner à la maison, et encore plus pour en revenir, puisque votre prochain départ est dans un autre garage, à l'autre bout de la ville. Faire deux heures et demie de trajet pour une demi-heure à la maison, c'est ridicule, et vous en convenez. Vous vous résignez donc à oublier le petit dîner tranquille et la petite sieste, et vous mangez votre sandwich dans l'autobus qui vous mène à l'autre garage.

À 14h30, vous reprenez donc du service sur le trajet D. De nouvelles aventures vous attendent. Cette fois, vos passagers sont du type habitués de taverne, de piquerie, bref de tous ces endroits que vous ne rêverez jamais de visiter un jour. Certains sont agressifs, d'autres ne se

sont pas lavés depuis des semaines, enfin d'autres oublient de descendre et vous crient après parce que vous ne leur avez pas indiqué la rue qu'ils ne vous avaient pas demandée.

Au coin d'une rue, deux personnes en fauteuil roulant attendent un autobus à plancher abaissé. Ça tombe bien, vous en conduisez un. Sauf que, malheureusement, il n'y a de place que pour un seul fauteuil roulant dans un autobus. Vous devez informer le joli petit couple qui allait souper au restaurant que vous ne pouvez les prendre tous les deux, et que le prochain autobus à plancher abaissé est dans... 40 minutes! C'est toujours moins grave que l'hiver dernier alors que, par moins 20°C, votre plate-forme est restée bloquée parce qu'elle était gelée et que vous avez dû laisser une pauvre dame et ses sacs d'épicerie en plan... Comme vous vous sentez bien dans ces situations, n'est-ce pas? Ça fait chaud au cœur de vous voir!

[...]
Dernier arrêt au garage: 19h30, à la fin du trajet C, que vous refaites à la fin de la journée. Ça met du piquant dans la vie de devoir se souvenir de plusieurs trajets par jour. Et quel bel horaire! Chanceux que vous êtes, vous arriverez à la maison juste à temps pour border les petits, qui vous diront que vous sentez mauvais et que votre barbe, le cas échéant, pique, et

qu'ils s'ennuient de vous. Ils ont bien hâte que vous soyez en congé... C'est dommage, parce que vous travaillez aussi assez souvent les fins de semaine, n'ayant obtenu vos congés que les mardi et mercredi, pendant qu'ils sont à l'école.

Mais pourquoi exercez-vous donc ce métier si ingrat? C'est qu'il n'est pas toujours ingrat. Vous aimez le monde, et parfois vous rencontrez des gens formidables, qui vous sourient, qui vous disent merci, qui sont contents de tomber sur vous parce qu'ils aiment votre façon de conduire. Il y a aussi le plaisir d'être au volant de ce mastodonte, d'être maître de la rue. Il y a en plus le sentiment de rendre service. Et, peut-être chez certains, la fierté de savoir qu'on travaille dans un service qui est bon pour notre environnement et notre qualité de vie commune.

Ah! Le salaire, j'oubliais. Oui, il est assez bien. Vous faites environ 46 000 \$ par année. Avec cinq semaines de vacances par année. Et ce parce que vous avez 18 ans d'ancienneté, ne l'oubliez pas. Au bas de l'échelle, c'est une autre histoire... Sincèrement, comment certains peuvent-ils prétendre sérieusement que vous êtes trop cher payés? Quant à moi, je trouve que vous le méritez bien. De fait, je me demande bien qui accepterait de conduire des autobus à Montréal, avec tout ce que ça implique, en bas de ce salaire...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (sigle), Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Paulette Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Brécourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duchon et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre); Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (titres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti (directrice), Manon Derome, Serge Laplante (adjoint), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Johanne, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétariat), LA PRODUCTION: Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johannes Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida, INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), MoniqueL'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt, L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôle), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

FLJM

SUITE DE LA PAGE 1

On n'en revenait pas. Personne n'a parlé de lui dans les journaux, mais il y a des gens qui sont repartis contents, et pour nous, c'est ça qui compte le plus. Et ça arrive plus souvent qu'on l'imagine.

Behrman maugrée un brin: c'est dans sa nature de Français, il aime bien maugréer. «Ça mériterait un peu d'éclairage, quand même. Le paradoxe, c'est que pendant qu'il se vit des moments magiques dehors, tous les journaux couvrent le même spectacle en salle.» Saulnier et Johnson s'esclaffent. «Bon, Dan va encore nous refaire le procès des médias», dit Saulnier en rigolant. «Pour être franc, relativise-t-il, on a aussi du ticket à vendre. Le festival met l'accent avant tout sur les gros shows payants. Et veut des papiers qui en parlent. Et c'est normal.» Quitte à prêcher la programmation extérieure dans le désert médiatique, sachant qu'il y aura au mieux deux ou trois bédouins intéressés. «Quand je déballe mon paquet d'artistes à la conférence de presse des scènes extérieures, continue Saulnier, il y a plein de bouches ouvertes devant moi. J'ai l'impression de parler en chinois. C'est normal aussi: ça fait beaucoup trop de noms d'inconnus à gober d'un coup. Je comprends le souhait de Dan d'avoir plus de couverture, j'ai le même, mais c'est humain de vouloir revoir Elvis Costello. Si j'étais encore journaliste, je voudrais la même chose. Et je vais aller voir Elvis Costello, c'est sûr.»

Suggestions en vrac

Sur le site, les programmeurs sont constamment sollicités, mais c'est forcément Saulnier qui est le plus visible. Sa vieille identité de chroniqueur de rock le suit comme ses favoris célèbres. «On m'aborde beaucoup. On me suggère d'écouter Untel ou Untel... Sous-entendu, on me signifie que je devrais faire venir l'artiste en question au festival. Ça s'ajoute aux courriels.» Des tas de courriels, affirme le trio. Des tas et des tas de courriels. Behrman renchérit: «Les gens m'envoient en plus des copies de leurs disques, et parfois même les originaux! Et tous les ans, je reçois au moins deux complètes critiques du festival. Des courriels de trois ou quatre pages.» Johnson et Saulnier se regardent. «On ne m'envoie pas ça, à moi», s'étonne-t-elle. «A moi non plus», s'étonne-t-il derechef. «Dan a beaucoup, beaucoup d'amis», résume Saulnier.

Ça tombe bien, ils ont beaucoup, beaucoup de cases à remplir. «Une programmation, explique Johnson, c'est un travail continu. Il faut toujours être à l'affût, même si on reçoit en haute saison à peu près une centaine de dossiers par semaine d'artistes qui voudraient jouer au FLJM. Il faut aller voir des shows un peu partout, parler à d'autres programmeurs, lire tout ce qui s'écrit...» Chacun a ses séries privilégiées. Ainsi Behrman porte-t-il une attention toute paternelle à la série Contact du Carrefour GM (angle Maisonneuve et Jeanne-Mance), consacrée aux guitares. «C'est mon concept, donc, je la pilote.» Ce n'est pas pour autant une chasse gardée. «On va toujours fureter du côté des autres, reconnaît Behrman, l'œil coquin. On aime bien faire des coups ensemble.»

La liberté d'action est grande, mais pas absolue. Saulnier précise: «Pour être tout à fait franc, il n'y a rien qui est programmé sur les scènes extérieures que moi, je n'ai pas approuvé.» Caroline Johnson esquise un salut militaire. «C'est le chef!» Behrman sourit largement. «Il y a un accord tacite. On sait tous qu'on a bon goût.» Gros rire gras de Saulnier. «Ça ne veut pas dire qu'on engage seulement les artistes qui nous font tripper personnellement. On est quand même très ouverts.» Au point de présenter de bons artistes qu'aucun des trois n'apprécie? «C'est vrai qu'il y a des gens qu'on ne veut pas voir sur une scène. Aux Franco-Folies comme au Festival de jazz. C'est normal. Est-ce qu'on a le droit d'avoir le choix? Oui. Mais la vérité, c'est que ça n'arrive pas souvent. Notre plus gros problème de programmation est pratique: présenter le bon artiste le bon jour sur la bonne scène.» Le confrère et la consœur sont d'accord. La consœur ajoute, pour la bonne bouche, qu'elle a déjà programmé un musicien qu'elle n'aimait pas du tout. «On fait ça pour le bien du festival. Après, on va en thérapie.»

Les chouchous des programmeurs

Pour Dan Behrman:

- Lil' Jimmy Bowskill Trio: «C'est un p'tit gars de douze ans qui a tout le Mississippi Delta Blues en lui. Et c'est pas un freak show.»
- Richard Leo Johnson: «C'est un phénomène de la 12-cordes, genre Leo Kottke. Il va foutre tout le monde sur le cul.»
- Lucky Dubé: «C'est un grand. Pour sa musique, et aussi à cause de ce qu'il a fait pour la liberté en Afrique du Sud.»

Pour Caroline Johnson:

- Richard Underhill: «Il a fondé les Shuffle Demons. Un saxophoniste super intéressant.»
- Sharon Jones & The Dap-Kings: «Un "r'n'b-soul-funk review" à la James Brown. Tu peux pas l'empêcher de bouger.»
- AfroDizz: «Du funk, du soul, de l'acid-jazz, tout ça mélangé et bien mélangé. Avec un gros fond d'afrobeat.»

Pour Laurent Saulnier:

- Jim Murple Memorial: «Huit Français qui font dans le soul-r'n'b jamaïcain, comme ça se faisait dans les années 50. La chanteuse a une voix de 78-tours, c'est étonnant.»
- Smokey & Miho: «Lui, c'est le guitariste de tournée de Beck. Elle, c'est une des deux chanteuses de Cibo Matto. Ensemble, c'est brésilien lounge, mais dans le champ gauche. Et c'est vraiment très bon.»
- The Jolly Boys: «Des p'tits vieux messieurs qui ont inventé le mento, la musique qui a précédé le calypso et le reggae. Ils portent bien leur nom.»

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333 Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

«D'après les premiers éléments de l'enquête, ils pourraient avoir été impliqués dans un incident au commissariat», a-t-il précisé à Londres devant la Chambre des communes.

Dans le second incident, des hommes du 1^{er} bataillon du Régiment parachutiste patrouillant au sud d'Al-Amarah ont été la cible de coups de feu qui ont fait un blessé. Un hélicoptère déposé pour aider les forces au sol a essuyé des tirs en atterrissant et sept soldats à bord ont été blessés, dont trois grièvement.

Par ailleurs, à Ramadi, à 100 km à l'ouest de Bagdad, trois Irakiens ont été tués et deux autres blessés, ainsi qu'un soldat américain, dans une fusillade à un poste de contrôle, selon l'armée américaine. Des Irakiens ont aussi tiré des grenades contre les troupes de l'occupant dans au moins trois villes de l'ouest de l'Irak. Et à Bagdad, une grenade a explosé sur la rive opposée à celle où se trouve le siège de l'administration américaine.

Lundi soir, des grenades RPG ont été tirées sur le bureau du maire de Fallujah, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Bagdad. L'armée américaine dit avoir abattu l'un des assaillants, mais des habitants disent qu'il s'agit d'un innocent pris entre deux feux.

Toujours dans ce climat d'insécurité pour la coalition, une grenade a été lancée lundi soir contre un véhicule tout-terrain Humvee, avant de rebondir et d'exploser sous une voiture particulière, blessant deux Irakiens, selon le capitaine John Morgan, porte-parole de l'armée américaine. Aucun suspect n'a été arrêté.

Enfin, les autorités américaines ont précisé que les garde-frontière syriens arrêtés la semaine dernière dans une fusillade lors d'un raid contre d'anciens dignitaires du régime de Saddam Hussein à Qaim, près de la frontière syrienne, étaient toujours détenus par les forces américaines. Une fusillade avait éclaté alors que les Américains attaquaient un convoi de fuyitifs irakiens présumés tentant apparem-

SUITE DE LA PAGE 1

ment comme les équipes médicales qui les suivaient. L'adoption d'un tel protocole, dit à double insu, visait à écarter tout biais psychologique susceptible d'entacher les résultats.

Composées de bêta-carotène (6 mg), de vitamine C (120 mg), de vitamine E (30 mg), de sélénium (100 mg) et de zinc (20 mg), les capsules apportaient une dose d'antioxydants comparable à celle obtenue par une consommation adéquate de fruits et légumes, a précisé le Dr Serge Hercberg, coordonnateur national de l'étude et directeur de l'unité Inserm 557 et de l'unité de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle mixte INVS-Cnam.

Les participants de l'étude ont donc consommé ces capsules tous les jours pendant huit ans. Chaque mois, ils ont répondu à un questionnaire visant à décrire leur état de santé. Tous les deux mois, ils ont enregistré les aliments qu'ils avaient consommés dans la journée, les quantités qu'ils avaient ingérées ainsi que diverses autres précisions, comme les modes de préparation de ces aliments.

Tous les ans, un bilan de santé des volontaires a été réalisé à l'aide de prélèvements sanguins, de tests de dépistage du cancer, de prises de tension artérielle, de frottis du col utérin et de mammographies. Par cette surveillance étroite, les cas de cancer et de maladie cardio-vasculaire ont ainsi pu être recensés régulièrement.

De la gigantesque somme de données recueillies au cours des huit années de l'étude, les chercheurs commencent tout juste à dégager certaines conclusions qui ont été divulguées en avant-première samedi passé aux milliers de «Su.Vi.Maxiens» rassemblés au stade Roland-Garros à Paris. En plus de savoir enfin s'ils avaient reçu des antioxydants ou un placebo, ces derniers ont pu apprendre que le cocktail de vitamines et minéraux antioxydants était sans effet sur l'incidence des maladies cardio-vasculaires, et ce, autant chez les femmes que chez les hommes. «Un résultat qui n'est pas surprenant compte tenu du fait que, depuis quelques années, les hypothèses sur le rôle de ces vitamines dans la prévention cardio-vasculaire n'ont pas été retrouvées dans d'autres travaux», a commenté le Dr Hercberg.

Les données de l'étude ont par contre révélé un nombre significativement moindre de cancers chez les hommes ayant reçu les antioxydants par rapport à ceux du groupe placebo. «Le risque de développer un cancer — toutes formes de cancer confondues — a été réduit de 31 % chez les hommes ayant consommé le supplément antioxydant», a précisé le Dr Hercberg. Cet effet bénéfique n'a toutefois pas été retrouvé chez les femmes.

«Même si nous n'avons pas vu de différence entre les femmes du groupe placebo et celles du groupe recevant les antioxydants, cela ne veut pas dire que cette

différence n'existe pas, a expliqué le Dr Hercberg. Les femmes des deux groupes avaient déjà à leur inclusion dans l'étude un statut en bêta-carotène et en vitamine C plus élevé que celui des hommes en raison d'une plus grande consommation de fruits et légumes. Ce qui expliquerait l'absence d'effet obtenu par la consommation du supplément. Ce résultat est plutôt encourageant car il révèle que les femmes ont des comportements alimentaires favorables à la santé. Mais dans la population en général, l'effet que l'on a observé chez les hommes pourrait vraisemblablement se manifester chez les femmes qui auraient un statut en antioxydant particulièrement précaire.»

Pour Serge Briançon, de l'École de santé publique, épidémiologie clinique du Centre hospitalier universitaire de Nancy, «ce résultat négatif chez les femmes signifie que quand on a une consommation de fruits et légumes déjà suffisante, ça ne sert à rien de se supplémenter puisque aucun effet bénéfique supplémentaire n'apparaît. Ce qui veut bien dire que c'est la déficience qu'il faut corriger», a-t-il nuancé.

«Lorsqu'on n'en a pas besoin, on n'a pas de bénéfice. Et même si on en prend trop, on peut même avoir des effets délétères sur certaines populations particulièrement à risque», d'ajouter le Dr Hercberg.

Proportionnellement à leur poids corporel, les hommes mangent donc moins de légumes et de fruits que les femmes, ce qui s'est traduit par des niveaux sanguins de bêta-carotène plus élevés chez les volontaires de sexe masculin appartenant au groupe placebo. Et un risque accru de cancer et de maladie cardio-vasculaire chez ces hommes dont les concentrations en bêta-carotène étaient les plus basses.

Dans l'esprit populaire, la prise de vitamines donne un coup de fouet et améliore la qualité de la santé et le bien-être, a rappelé le Dr Hercberg. Or, selon les données Su.Vi.Max, la supplémentation en antioxydants n'a eu somme toute aucun impact sur le bien-être et le fonctionnement physique, mental et social des volontaires. «Par contre, les sujets qui pensaient être dans le groupe placebo avaient une qualité de vie nettement inférieure à ceux qui croyaient être dans le groupe intervention, et ce, indépendamment de leur groupe réel d'appartenance, a précisé le chercheur. Ces observations indiquent donc que l'impact des suppléments sur le bien-être correspond essentiellement à un effet psychologique.»

«La finalité de l'étude n'était pas de mettre au point une pilule miracle. Seulement, les impératifs méthodologiques imposaient de prendre une capsule car cela permettait de maîtriser les doses apportées, de donner un placebo et de respecter une approche en double insu, a tenu à souligner le Dr Serge Hercberg. Nous ne souhaitons absolument pas que ces résultats favorisant la prise de suppléments en pilule car il y aurait ainsi le risque de détourner les consommateurs [notamment les femmes] des fruits et

SUITE DE LA PAGE 1

légumes qu'ils mangent habituellement et qui leur apportent de plus amples effets protecteurs.»

«Manger cinq fruits et légumes par jour couvre largement les doses que nous avons testées, a-t-il poursuivi. De plus, nous pouvons nous attendre à une plus grande efficacité par la consommation de fruits et légumes puisque nos capsules ne contenaient qu'une partie des vitamines et minéraux extraits de ces végétaux, qui comprennent beaucoup d'autres éléments protecteurs. D'autre part, si nous recommandons de prendre un supplément, et détournons ainsi les gens des fruits et légumes, ils mangeront autre chose, le plus souvent des aliments gras et sucrés qui ont des effets néfastes sur la santé.»

Soixante grammes de carottes râpées par jour apportent les 6 mg de bêta-carotène que l'on a donnés dans Su.Vi.Max et deux oranges pressées fournissent la quantité de vitamine C qui a été testée, a précisé le Dr Serge Hercberg. «On recommande donc la consommation d'au moins cinq fruits et légumes [ce qui correspond à environ 400 grammes] par jour qui, en jouant sur la variété au cours du temps, apporteront les quantités d'antioxydants — et beaucoup d'autres éléments favorables — permettant d'espérer les effets qui ont été observés dans l'étude.»

«Frais, en conserve ou surgelés, en purée, en jus frais ou entier, les fruits et légumes protègent la santé», ajoute Philippe Lamoureux, directeur de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

«La consommation de fruits et légumes tels qu'on les achète aujourd'hui, avec tout le bien et le mal qu'on peut en penser, est bénéfique», a affirmé le professeur Elio Riboli du Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et président du comité international de surveillance de l'étude Su.Vi.Max.

«Être obnubilé par le pouvoir cancérigène des pesticides et diminuer sa consommation de fruits et légumes pour s'en prémunir, c'est augmenter ses risques de cancer et de maladie cardio-vasculaire en soustrayant son corps aux effets protecteurs des fibres et des antioxydants dont regorgent les végétaux», a renchéri le Dr Hercberg.

«Su.Vi.Max nous apporte une preuve scientifique que les composants naturels des fruits et légumes apportés par les capsules dans des doses correspondant à ce qu'on peut obtenir par une alimentation adéquate réduisent le risque de cancer», a affirmé Elio Riboli. En recherche, on fait une grande différence entre, d'une part, les études où on observe des corrélations entre un comportement et le risque de maladies et, d'autre part, des études d'intervention en double aveugle où on compare l'effet de l'administration d'un médicament ou d'un supplément alimentaire par rapport à un placebo. L'étude d'intervention Su.Vi.Max apporte des études scientifiques qui avaient donné des résultats semblables mais qui

montré l'appel d'urgence lancé fin mars par les agences humanitaires des Nations unies.

Un peu moins de la moitié des 2,2 milliards de dollars demandés ont en effet été réunis et Louise Fréchette, vice-secrétaire général de l'ONU, supervisant les opérations humanitaires en Irak, a lancé lundi un nouvel appel, cette fois pour un montant de 259 millions de dollars.

«Les États-Unis ont envahi l'Irak contre l'avis des Nations unies et ils nous demandent maintenant notre contribution financière. C'était à prévoir mais cela pourrait ne pas aller de soi», a confié à l'AFP sous le couvert de l'anonymat l'ambassadeur d'un pays occidental contribuant en général généreusement à l'assistance humanitaire.

L'administration américaine, force occupante de l'Irak et qui joue en coulisses un rôle essentiel dans l'organisation de la rencontre, ne se fait d'ailleurs pas beaucoup d'illusions. Elle a tenu, par avance, à ce que les attentes ne soient pas fixées trop haut.

«Il ne s'agit pas d'une conférence pour recueillir des engagements, a déclaré à Washington Alan Larson, sous-secrétaire d'État américain pour les Affaires économiques. Nous espérons une participation active et constructive de tous les joueurs importants.»

L'administration américaine, force occupante de l'Irak et qui joue en coulisses un rôle essentiel dans l'organisation de la rencontre, ne se fait d'ailleurs pas beaucoup d'illusions. Elle a tenu, par avance, à ce que les attentes ne soient pas fixées trop haut.

«Il ne s'agit pas d'une conférence pour recueillir des engagements, a déclaré à Washington Alan Larson, sous-secrétaire d'État américain pour les Affaires économiques. Nous espérons une participation active et constructive de tous les joueurs importants.»

L'administration américaine, force occupante de l'Irak et qui joue en coulisses un rôle essentiel dans l'organisation de la rencontre, ne se fait d'ailleurs pas beaucoup d'illusions. Elle a tenu, par avance, à ce que les attentes ne soient pas fixées trop haut.

ATTAQUES

d'emblée dénoncée, hier à l'ONU, comme un obstacle à l'action humanitaire, lors d'une conférence informelle sur la reconstruction de l'Irak organisée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

«Les criminels sont de mieux en mieux organisés, la résistance armée contre l'Autorité provisoire continue [...] le pillage et le repillage des infrastructures réhabilitées créent un profond sentiment de frustration parmi la population et la communauté humanitaire», a déclaré le coordonnateur humanitaire de l'ONU en Irak, Ramiro Lopez da Silva, au début de cette conférence.

«La situation est également aggravée par l'augmentation du coût de la vie, l'absence d'emplois, la distorsion des taux de change et le manque d'électricité», a ajouté M. Lopez da Silva.

L'administrateur du PNUD, Mark Malloch Brown, avait souligné à l'ouverture de la rencontre que cette dernière «était destinée à préparer une autre réunion [...], une conférence ministérielle formelle de haut niveau sur la reconstruction de l'Irak» et son financement par l'entremise de contributions de pays donateurs. Il a suggéré de l'organiser à l'automne prochain.

L'accueil qui recevra une telle démarche auprès de la communauté internationale est incertain, comme l'a

AMÉRICAINS

en Irak dont 19 depuis que le président américain George W. Bush a proclamé la fin de la phase des principaux combats, le 1^{er} mai.

Environ la moitié des 1024 personnes interrogées estiment que le nombre actuel d'Américains tués en Irak est «acceptable», alors qu'ils étaient 75 % à le penser au début du mois d'avril.

Selon le sondage, sept personnes sur dix s'inquiètent également de voir que les États-Unis pourraient se retrouver impliqués dans une longue et coûteuse opération de maintien de la paix en Irak.

Plus de 60 % des sondés estiment cependant que la décision d'intervenir en Irak était justifiée, même si les Américains n'ont pas trouvé d'armes de destruction massive, la raison la plus souvent invoquée par l'administration Bush pour le déclenchement de la guerre.

Près de 25 % des personnes interrogées pensent d'ailleurs, par erreur, que l'Irak a utilisé des armes chimiques ou biologiques durant le conflit.

La marge d'erreur de ce sondage réalisé du 18 au 22 juin est de plus ou moins 3 %.

CANCER

SUITE DE LA PAGE 1

différence n'existe pas, a expliqué le Dr Hercberg. Les femmes des deux groupes avaient déjà à leur inclusion dans l'étude un statut en bêta-carotène et en vitamine C plus élevé que celui des hommes en raison d'une plus grande consommation de fruits et légumes. Ce qui expliquerait l'absence d'effet obtenu par la consommation du supplément. Ce résultat est plutôt encourageant car il révèle que les femmes ont des comportements alimentaires favorables à la santé. Mais dans la population en général, l'effet que l'on a observé chez les hommes pourrait vraisemblablement se manifester chez les femmes qui auraient un statut en antioxydant particulièrement précaire.»

Pour Serge Briançon, de l'École de santé publique, épidémiologie clinique du Centre hospitalier universitaire de Nancy, «ce résultat négatif chez les femmes signifie que quand on a une consommation de fruits et légumes déjà suffisante, ça ne sert à rien de se supplémenter puisque aucun effet bénéfique supplémentaire n'apparaît. Ce qui veut bien dire que c'est la déficience qu'il faut corriger», a-t-il nuancé.

«Lorsqu'on n'en a pas besoin, on n'a pas de bénéfice. Et même si on en prend trop, on peut même avoir des effets délétères sur certaines populations particulièrement à risque», d'ajouter le Dr Hercberg.

Proportionnellement à leur poids corporel, les hommes mangent donc moins de légumes et de fruits que les femmes, ce qui s'est traduit par des niveaux sanguins de bêta-carotène plus élevés chez les volontaires de sexe masculin appartenant au groupe placebo. Et un risque accru de cancer et de maladie cardio-vasculaire chez ces hommes dont les concentrations en bêta-carotène étaient les plus basses.

Dans l'esprit populaire, la prise de vitamines donne un coup de fouet et améliore la qualité de la santé et le bien-être, a rappelé le Dr Hercberg. Or, selon les données Su.Vi.Max, la supplémentation en antioxydants n'a eu somme toute aucun impact sur le bien-être et le fonctionnement physique, mental et social des volontaires. «Par contre, les sujets qui pensaient être dans le groupe placebo avaient une qualité de vie nettement inférieure à ceux qui croyaient être dans le groupe intervention, et ce, indépendamment de leur groupe réel d'appartenance, a précisé le chercheur. Ces observations indiquent donc que l'impact des suppléments sur le bien-être correspond essentiellement à un effet psychologique.»

«La finalité de l'étude n'était pas de mettre au point une pilule miracle. Seulement, les impératifs méthodologiques imposaient de prendre une capsule car cela permettait de maîtriser les doses apportées, de donner un placebo et de respecter une approche en double insu, a tenu à souligner le Dr Serge Hercberg. Nous ne souhaitons absolument pas que ces résultats favorisant la prise de suppléments en pilule car il y aurait ainsi le risque de détourner les consommateurs [notamment les femmes] des fruits et

légumes qu'ils mangent habituellement et qui leur apportent de plus amples effets protecteurs.»

«Manger cinq fruits et légumes par jour couvre largement les doses que nous avons testées, a-t-il poursuivi. De plus, nous pouvons nous attendre à une plus grande efficacité par la consommation de fruits et légumes puisque nos capsules ne contenaient qu'une partie des vitamines et minéraux extraits de ces végétaux, qui comprennent beaucoup d'autres éléments protecteurs. D'autre part, si nous recommandons de prendre un supplément, et détournons ainsi les gens des fruits et légumes, ils mangeront autre chose, le plus souvent des aliments gras et sucrés qui ont des effets néfastes sur la santé.»

Soixante grammes de carottes râpées par jour apportent les 6 mg de bêta-carotène que l'on a donnés dans Su.Vi.Max et deux oranges pressées fournissent la quantité de vitamine C qui a été testée, a précisé le Dr Serge Hercberg. «On recommande donc la consommation d'au moins cinq fruits et légumes [ce qui correspond à environ 400 grammes] par jour qui, en jouant sur la variété au cours du temps, apporteront les quantités d'antioxydants — et beaucoup d'autres éléments favorables — permettant d'espérer les effets qui ont été observés dans l'étude.»

«Frais, en conserve ou surgelés, en purée, en jus frais ou entier, les fruits et légumes protègent la santé», ajoute Philippe Lamoureux, directeur de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

ne permettaient pas d'établir un lien de causalité clair.»

Chute des cheveux et manque de fer

Dans un tout autre registre, la pléthore d'informations accumulées au cours de l'étude Su.Vi.Max a par ailleurs permis d'observer des phénomènes intéressants pour les scientifiques du centre de recherche du géant de la cosmétique L'Oréal, qui en échange de l'accès à ces données inédites a soutenu financièrement la conduite de ce très coûteux projet de recherche. Celui-ci a été assuré par les ministères de la Santé, de la Recherche et de l'Agriculture. Les chercheurs de l'Oréal Recherche ont ainsi pu établir et confirmer le lien qui existe entre la chute sévère de cheveux et la diminution des réserves en fer chez les femmes non ménopausées. Découverte qui a été effectuée en croisant les données concernant la chute des cheveux et le taux sanguin de ferritine, une protéine de stockage du fer qui reflète les réserves globales de l'organisme.

«Si une femme non ménopausée perd ses cheveux de façon répétée sur son oreiller et ses vêtements, cela peut être la trace d'un désordre, voire d'une carence en fer qui peut provoquer un état de fatigue», explique le dermatologue Olivier de Lacharrière, de l'Oréal Recherche. Une femme qui a une chute de cheveux sévère devrait donc demander à son médecin d'évaluer son statut en fer par un dosage sanguin de ferritine afin d'orienter sa prise en charge, sachant qu'il suffit d'un supplément en fer pour que l'état de la personne s'améliore.»

Grâce à l'étude Su.Vi.Max, l'équipe du Dr de Lacharrière a par ailleurs décelé diverses modifications du cuir chevelu qui apparaissent au cours du vieillissement normal et qui sont associées à la diminution de la densité des cheveux survenant avec l'âge autant chez les femmes que chez les hommes. À la différence que, chez les femmes, «le processus débute avec un retard de 10 à 12 ans par rapport aux hommes. Ou inversement, tout se passe comme si les hommes étaient en avance de 12 ans sur les femmes quant au vieillissement du scalp», souligne le chercheur.

Renflements et halos brunâtres autour du site d'émergence des cheveux ainsi que diversité des diamètres des cheveux sont les manifestations qui ont été observées chez les personnes âgées ainsi que sur celles destinées à devenir chauves, précise le dermatologue. Ces signes qui traduisent des anomalies du fonctionnement des follicules pileux et annoncent la chute précoce et définitive des cheveux s'avèrent de ce fait des marqueurs précoces de l'alopécie. «La compréhension de ces stades précoces du vieillissement du scalp nous permettra de dégager de nouvelles cibles sur lesquelles nous pourrions agir afin de développer de nouvelles stratégies de traitement de l'alopécie», avance le Dr de Lacharrière.